

PLUS DE 60% DE OUI  
EXIGÉ AU RÉFÉRENDUM

# «Ottawa pipe les dés»

## L'intimidation fera bondir l'appui à la souveraineté, prédit Bouchard

■ JONQUIÈRE (LE SOLEIL, PC) — Le Canada anglais joue la carte de l'intimidation face au Québec, mais cette tactique pourrait lui exploser au visage et faire grimper la souveraineté à des niveaux historiques, a déclaré hier le premier ministre Lucien Bouchard, à Jonquière.

M. Bouchard a indiqué en conférence de presse qu'au lendemain du 30 octobre, Ottawa et le Canada anglais étaient mielleux, mais que l'on opte maintenant pour la ligne dure avec l'idée de la partition du Québec et d'un score référendaire qui aurait à dépasser le 50%.

Un comité ministériel fédéral sur l'unité canadienne recommande à Ottawa de rejeter toute victoire des souverainistes québécois lors d'un éventuel référendum, à moins qu'ils n'obtiennent beaucoup plus que la majorité absolue, soit 50% plus une voix. Le comité suggérera que les souverainistes remportent de 60 à 66% des voix en faveur de l'indépendance avant qu'Ottawa n'accepte la sécession du Québec.

« Si le gouvernement canadien fixe la barre au-delà du 50% comme le suggère le rapport, il se comporte comme un mauvais joueur qui pipe les dés. La règle de la démocratie, c'est 50% plus un, et le Canada va en

Bouchard déplore que Johnson emboîte le pas au fédéral

Voir PARTITION en A2 >

AUTRE TEXTE

□ Le « délire de l'ulstérisation » Page A 6



Sculpter de la neige lorsqu'on n'a jamais vu un flocon de sa vie... C'est le défi que relèvent Claudia Sanchez Cuevas, Gloria Sanchez Cuevas et Isabel Santamaria Torres, trois Mexicaines qui participent à l'International de sculpture sur neige du Carnaval de Québec. Seize équipes de sculpteurs, dont sept qui proviennent de pays du Sud, ont commencé hier matin à fabriquer leurs oeuvres d'art à Place Desjardins. Détails en page A 3.

CARNAVAL DE QUÉBEC

## Le site amérindien confié à Régent Sioui

### Il est accusé d'avoir vendu une fausse carte d'Indien pour 10 000 \$

CLAUDE VAILLANCOURT  
Le Soleil

QUÉBEC — Le Carnaval de Québec a confié à Régent Sioui la construction et l'animation du site amérindien sur les Plaines d'Abraham. Ennemi juré du chef Max Gros-Louis, Sioui a été arrêté la semaine dernière par des agents de la Gendarmerie royale du Canada pour avoir vendu une fausse carte d'Indien à un agent de la GRC au coût de 10 000 \$.

Le leader traditionaliste qui nie à son chef une véritable ascendance indienne — « sa mère et ses grands-mères ne sont même pas amérindiennes », jure-t-il — a obtenu son contrat du Carnaval en tant que spécialiste des Amérindiens. « J'engage d'autres



Régent Sioui a obtenu son contrat du Carnaval en tant que spécialiste des Amérindiens.

Voir SIOUI en A2 >

# Le superministre n'est pas la solution

## Ménard risque d'entrer en conflit avec ses collègues du cabinet, jaloux de leurs prérogatives

DERNIER DE TROIS

■ MONTRÉAL — Si la nomination d'un « ministre d'État à la métropole » a été accueillie avec enthousiasme par les maires qui dépendront de ses largesses et de son influence, ceux qui sont déjà passés par là se sont montrés plutôt sceptiques.

« Je lui souhaite bonne chance ! » dit Pierre Des Marais II qui présidait le Comité exécutif de la Communauté urbaine jusqu'en 1987. Il explique qu'il faisait affaires avec une dizaine de ministères, des Finances, comme il se doit, à l'Agriculture (à cause de l'inspection des aliments) ou à l'Environnement (à cause des services d'épuration des eaux). « Dans un tel contexte, les solutions ne peuvent pas venir d'en haut, mais d'en bas, c'est-à-dire des élus locaux eux-mêmes, explique-t-il. Et les dirigeants locaux n'ont ni énergie ni compétence. »

L'ancien ministre des Affaires muni-

cipales, Claude Ryan, interrogé par LE SOLEIL avant même que la création d'un poste de ministre d'État à la Métropole et d'une Commission de développement de la région métropolitaine ne soit annoncée, prétendait que la formule du superministre n'est pas très prometteuse. « Les ministres passent trop vite, dit-il, et ils risquent d'entrer en conflit avec leurs collègues du cabi-



Michel Vastel

MONTRÉAL EN DÉPRIME



santé et à l'éducation. Hormis le premier ministre, il est difficile d'imagi-

ner qu'un seul ministre, fût-il membre du Comité des priorités comme Serge Ménard, puisse asseoir son autorité sur des ministères jaloux de leurs prérogatives.

D'ailleurs, dans la réaction des maires, on a déjà senti poindre les esprits de clocher. Né à Montréal, résidant de la Rive-Sud, Serge Ménard est représentant de la région de Laval. C'est sans doute pour cela que son maire, Gilles Vaillancourt, s'est empressé de parler de « dynamique montréalaise et non montréaliste »!

Les décideurs de la région conviennent que la région de Montréal n'avait pas autant de problèmes lorsqu'elle était représentée par des leaders forts

Voir MÉNARD en A2 >

AUTRE TEXTE

□ Orpheline, la ville rêve d'un statut particulier Page B 1

## 2 ans au cachot pour avoir battu les bébés de ses 3 conjointes

RICHARD HÉNAULT  
Le Soleil

QUÉBEC — Pour avoir battu les trois bébés de ses trois dernières conjointes ainsi que deux de ces femmes, Dany Lapierre, un individu de 25 ans de Sainte-Foy, a été condamné hier à deux ans moins un jour de prison.

« C'est un des cas les plus répugnants que j'ai entendus depuis 23 ans », s'était exclamé le juge qui avait ordonné la détention préventive de Lapierre, en juin dernier. Peu de choses avaient alors pu être publiées, l'avocat du prévenu, Me Richard Grenier, ayant réclamé une ordonnance de non-publication. La condamnation du récidiviste ayant déjà à son actif une trentaine d'autres condamnations pour des vols permet maintenant de baisser le voile sur les détails particulièrement sordides de cette affaire au centre de laquelle deux bébés d'un an et un autre de quatre mois font figure d'innocentes victimes.

C'est en février 1995 qu'un signalement était fait à la Direction de la protection de la jeunesse relativement à un bébé de cinq mois conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jésus à la suite de mauvais traitements. Les médecins déduisaient en effet que le bébé avait été battu plusieurs fois car il présentait des hématomes anciens. On leur expliquait que le bébé était tombé du haut d'un comptoir.

Mécontent que le bébé ait été amené à l'hôpital en ambulance, Lapierre a refusé qu'il soit hospitalisé. Dans la nuit, il se présente toutefois à l'hôpital du Christ-Roi et le personnel, constatant des blessures graves à la tête, suggère que le bébé soit transféré à l'Enfant-Jésus.

Dans les jours suivants, on découvre que le bébé a été battu et qu'il a de

Voir BÉBÉS en A2 >

LE QUÉBEC

### Paillé part

L'ex-ministre de l'Industrie et du Commerce remettra sa démission cette semaine à titre de député.

PAGE A 6

LE MONDE

### Vie sur Mars

La Terre aurait créé la vie sur Mars ou vice-versa, l'une des planètes técondant l'autre via des météorites.

PAGE A 11

LA MÉTÉO



Maximum -13, Minimum -26 °C

Ensoleillé et venteux par moments. Demain, ensoleillé et froid. Détails page C 2

QUÉBEC, 100e ANNÉE, NO 33  
FLORIDE, 1,60 \$ US  
MONTRÉAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.  
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

Hydro-Québec

8,51%\* annuel composé  
garanti et négociable  
5000 \$ devient 17 000 \$

\*Taux sujet à changement sans préavis  
859-4960  
1-800-463-5000  
ScotiaMcLeod

LES RETOURNES

# PARTITION

## Une autre peur

Suite de la Une

tacher sa réputation sur la scène internationale s'il ne la respecte pas.»

Au sujet de la partition du territoire, il croit qu'il s'agit d'une autre peur qui ne résiste pas aux règles de droit international en cas de sécession. De plus, dit-il, «s'il y a quelque chose de sacré, c'est le territoire. Si le fédéral et les fédéralistes continuent à vouloir contester le caractère indivisible du Québec, ils vont provoquer un ralliement extraordinaire et l'appui à la souveraineté va aller au-delà des barres qu'ils voudront fixer pour l'empêcher.»

«C'est ridicule, pourquoi pas 80 ou 90%», de s'exclamer M. Bouchard.

Ce qui l'inquiète davantage, ce sont les commentaires du chef du Parti libéral du Québec, Daniel Johnson, qui, après s'être opposé à toute idée de partition en 1994, lui donne maintenant des lettres de créance. «Il a décidé d'entrer dans la démarche d'intimidation du fédéral», de déplorer M. Bouchard.

Quant à l'autre proposition qui émane de Vancouver et qui fixerait à 25% la part de la dette que le Québec devrait assumer en cas de sécession M. Bouchard y voit plutôt une bonne nouvelle dans la mesure où Ottawa parlait auparavant de 30% alors que le Québec estime que sa part se situe autour de 17%.

Pour sa part, le premier ministre Jean Chrétien a réitéré, hier, qu'il fallait plus qu'une majorité simple pour que le Québec se sépare du Canada. «J'ai déjà dit aux Communes que vous ne pouvez briser un pays avec 50% plus une voix. Je l'ai dit et je le répète», a-t-il indiqué en marge de la réunion du caucus des députés libéraux, qui se tient à Vancouver.

Son nouveau ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, a estimé quant à lui qu'il était légitime d'envisager une majorité accrue pour confirmer la victoire des souverainistes.

# BÉBÉS

## Hospitalisés

Suite de la Une

multiples hématomes sur tout le corps, dont quelques-uns remontant à quelques semaines. Il doit subir quatre interventions chirurgicales au crâne. À l'enquête sur cautionnement de Lapierre, en juin, sa conjointe avait tenté de s'en prendre au procureur de la Couronne, réfutant la preuve qu'il venait de faire au tribunal.

La découverte de ces faits a amené les enquêteurs de la sûreté municipale de Québec à fouiller dans le passé de Lapierre. La conjointe avec laquelle il habitait en 1988 leur raconte qu'elle-même et son bébé ont constamment été maltraités par l'individu.

Drogué, celui-ci se plaignait que la femme le négligeait et il la battait jusqu'à ce qu'elle perde conscience. Son bébé d'un an, que Lapierre avait l'habitude de projeter sur le canapé, a été hospitalisé à Saint-François-d'Assise et y a été traité pour une fracture ouverte à une jambe et pour des hématomes anciens.

À la suite d'un signalement à la DPJ, la mère a été accusée et a pris toute la responsabilité parce que Lapierre la menaçait de mort si elle parlait. Durant cette période, l'individu commettait des vols et entraînait sa conjointe à faire de même. Il est allé jusqu'à l'inscrire à une agence d'hôtesses pour se faire payer sa drogue.

En 1991, on retrouve Lapierre avec une autre conjointe. Son bébé a aussi dû être hospitalisé, l'explication étant cette fois que l'enfant d'un an était tombé en bas de sa couchette.

Durant sept mois, d'après la version de la mère, son bébé et elle ont été constamment battus. L'homme brassait le bébé et le lançait sur les murs, d'où la blessure à la tête qu'il a subie.

Le procureur de la Couronne dans le dossier, Me Georges Letendre, a expliqué hier au juge Denis Lanctôt que le plaider de culpabilité de Lapierre, à la suite de son enquête préliminaire, a évité aux victimes de devoir témoigner de nouveau. Entérinant la suggestion commune de sentence faite par les deux parties, le juge a imposé, au terme de l'incarcération, une période de probation de trois ans.

L'accusé s'est vu imposer l'obligation de suivre une thérapie pour hommes violents. En outre, le juge lui a interdit, durant sa probation, de se trouver seul avec une personne de moins de 18 ans et de communiquer avec les victimes.

# SIOUI

## Pas des vrais

Suite de la Une

gens que les Hurons de mon village. La plupart ne sont pas de vrais Indiens. Je préfère les Montagnais», a-t-il déclaré dans une entrevue au SOLEIL hier soir.

Horripilé par la mauvaise publicité qu'a occasionnée l'arrestation du leader traditionaliste Régent Sioui, dans cette histoire de fausse carte d'indien moyennable au prix de 10 000 \$, Max Gros-Louis, le chef de la nation huronne Wendake, a quant à lui signalé que son conseil allait, dans les prochaines heures, émettre un communiqué à travers le Canada pour dissocier complètement la bande qu'il dirige des agissements de M. Sioui. «Ce n'est pas la nation huronne qui est impliquée dans ce dossier. C'est seulement un individu», a spécifié M. Gros-Louis.

Le chef huron avertit les visiteurs du Carnaval que les installations de Régent Sioui, sur les terrains du Carnaval, ne représentent nullement l'esprit et l'architecture de leurs coutumes. M. Sioui ne nie pas ces faits. «Ce n'est pas typiquement huron, confie-t-il. C'est une architecture conjointe. Ça serait même huron-algonquin.»

Il va faire ses frais dans cette participation du Carnaval. «Je ne veux pas vous dire le montant. Je ne veux pas nuire aux scouts.»

Des autochtones ne sont pas gênés pour reprocher au Huron d'avoir terni leur réputation en étant associé à la vente de ces fausses cartes d'Indiens. Quant à plusieurs Blancs, ils l'ont nargué en lui commandant un tel document.

Régent Sioui se défend de toutes ces accusations. Il ne nie pas avoir été arrêté et soutient que LE SOLEIL a nui à sa réputation en publiant ces informations la semaine dernière.

«Vous pouvez, conclut-il, parler de fausses cartes, Max Gros-Louis en a une. Ce n'est même pas un vrai Indien. Tout le monde ici le sait. Il n'a même pas 1/32e de sang indien.»

# MÉNARD

## Le maire de Montréal a l'air d'un sans-abri

Suite de la Une

et qui savaient ce qu'ils voulaient comme Jean Drapeau, Lucien Saulnier, Pierre Des Marais II. «Aujourd'hui, quand le maire de la ville de Montréal vient négocier son pacte fiscal, il a l'air d'un sans-abri qui vient réclamer son sac de couchage», dit un haut fonctionnaire de Québec.

M. Des Marais II reproche en particulier aux dirigeants de la CUM d'avoir négligé des outils de promotion utiles comme l'Office d'expansion économique, ou le Bureau de transport métropolitain. À titre d'exemple, il s'étonne que personne à Montréal n'ait vu venir l'annonce du déménagement du siège social de CP Rail à Calgary. «Il y a des pressions énormes qui peuvent se faire, prétend-il. J'en ai fait et j'ai réussi plusieurs fois.»

De fait, les rapports entre les milieux d'affaires et les dirigeants municipaux sont plutôt distants. Les chambres de commerce refusent même aux élus locaux de faire partie de leurs conseils d'administration!

Cela dit, le gouvernement du Québec n'est pas sans reproches. «Tous les gouvernements (libéraux comme péquistes) ont été hypocrites, rappelle Pierre Des Marais II. Ils refusent de voter les lois spéciales qui permettraient aux administrations municipales de guérir le cancer des conventions collectives qui grugent leurs budgets.» Et ils n'ont jamais appliqué les recommandations du rapport Parizeau sur la fiscalité municipale, enjoignant Québec de payer sa juste part de taxes locales.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale	3 à 5
Le Québec et le Canada	6 à 10
Le Monde	11 et 12
CAHIER B	
Questions d'argent	1 à 3
Bourses	4, 5, 8
Opinions	6 et 7
CAHIER C	
Magazine	1 et 2
Arts et spectacles	3 à 5, 10
Ce soir à la télé	2
Votre agenda	4
Annonces classées	6 à 9
Décès	9 et 10
CAHIER D SPORTS	
Statistiques	2 et 4
Jeux et B.D.	7 et 8
SERVICES	
Abonnements	686-3344
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE  
tirage du 27-03-96  
NON  
DISPONIBLE  
BANCO  
tirage du 27-03-96  
2-8-10-13-14-17-21-26-32-36-39-40-  
41-50-54-57-58-61-63-64

C'ÉTAIT HIER

- 1990 — Inauguration du premier restaurant Macdonald à Moscou.
- 1976 — Jean-Paul II dénonce les mouvements féministes qui, dit-il, risquent de dépersonnaliser la femme.
- 1974 — Un avion des Pan American Airways s'écrase dans l'archipel des Samoa: 95 morts.
- 1951 — Quatre automobilistes meurent dans l'écrasement du pont Duplessis à Trois-Rivières.

## Carnaval de Québec

Du 26 janvier au 11 février 1996

LA MAGIE DE L'HIVER

### LA COURSE EN CANOT

Au Bassin Louise du Vieux-Port de Québec

La légendaire course en canot est de retour pour la 42e année consécutive!

Des équipes en provenance du Québec, de l'Alberta et de l'Ontario se disputeront la victoire sur les eaux glacées du Saint-Laurent!

**Préliminaires:** Le samedi 3 février 1996 à 13h30

**Finales:** Le dimanche 4 février 1996 à 13h30

\* Port de l'Effigie 1996 obligatoire (non applicable pour les 0 à 6 ans)

LE SOLEIL SRC CHRC 80

Bell Québec

INFO CARNIVAL BELL Appels locaux (418) 621-5555 Partout ailleurs 1 800 621-5501

# FONDS DE RETRAITE ÉQUILIBRÉ INVESNAT



## L'ÉQUILIBRE FAIT LE POIDS!

Il est temps de préparer la retraite que vous méritez.

Laissez le Fonds de retraite équilibré InvesNat s'en occuper.

C'est le meilleur moyen de vous permettre d'équilibrer sécurité et performance.

**15,39%**  
un an

Trois ans : 8,98%

Cinq ans : 9,34%

Pour plus de détails, passez à votre succursale de la Banque Nationale ou du Trust Général.



PLACEMENTS BANQUE NATIONALE INC.

Ces taux constituent le rendement total annuel composé réel au 31 décembre 1995, compte tenu des variations dans la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions. Le rendement passé ne donne pas nécessairement une indication du rendement futur. On trouvera des informations importantes sur les Fonds Mutuels InvesNat dans le prospectus simplifié. Il est important de le lire attentivement avant d'investir. Notez que la valeur liquidative de la part, le revenu et le rendement du capital investi du Fonds de retraite équilibré InvesNat fluctuent. Placements Banque Nationale inc., gérant et placeur des Fonds, est une filiale à part entière de la Banque Nationale du Canada.

**Banque Scotia**  
Chaque année est  
importante.  
Reer Scotia  
(418) 691-2675

# LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

**Hydro Québec**  
8,35%\* annuel, composé  
garanti et négociable  
5000\$ devient 12 000\$  
\*Taux sujet à changement sans préavis

GESTION PRIVÉE DU CENTRE DES CONGRÈS

## Dionne-Marsolais rassure les employés

BENOÎT ROUTHIER  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les employés de la Société du centre des congrès de Québec n'ont pas à craindre de perdre leur emploi avec le projet de céder la gestion de cet équipement à la région.

La ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce, M<sup>me</sup> Rita Dionne-Marsolais, a tenu hier à rassurer ces employés que la panique a frappés la semaine dernière quand ils ont été mis au courant du projet.

La crainte de perdre leur emploi était si grande que les employés n'occupant pas des postes de cadres (ils sont plus d'une trentaine) ont fait une demande d'accréditation syndicale.

Le porte-parole de ce groupe, M. Jean-François Saint-Pierre, a dit, hier soir, trouver rassurant ces propos de la ministre. « On prend sa parole, mais

on va quand même se garder un filet de sûreté avec l'accréditation syndicale. »

Il est conscient que de céder la gestion à la région ne signifie pas la perte des emplois pour les employés actuels. Mais les gens ont voulu se prémunir contre les jeux de politique toujours possibles.

La ministre garde la responsabilité du tourisme dans ses nouvelles fonctions, car le ministère du Tourisme se transformera le 1<sup>er</sup> avril en une agence, qui sera une composante de l'Industrie et du Commerce.

Elle demeure aussi responsable de la Société du centre des congrès de Québec, une société d'État avec un conseil d'administration composé de sept membres « très représentatifs de la région », fait-elle remarquer.

### RESPONSABILISER LA RÉGION

Mais le gouvernement veut que le milieu prenne charge de la gestion de ses actifs. Aussi M<sup>me</sup> Dionne-Marsolais a-t-elle eu le mandat du Comité exécutif de négocier le transfert de la gestion du centre à la région. Il faut enclencher les discussions. Elle en a déjà parlé au maire de Québec et président de la CUQ, M. Jean-Paul L'Allier. L'Office du tourisme et des congrès de la CUQ (OTCCUQ) a aussi été contacté. La Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain est intéressée à prendre part aux discussions.

M<sup>me</sup> Dionne-Marsolais invite en fait

tous les gens intéressés par le tourisme d'affaires à lui faire signe de leur intérêt à prendre part aux discussions.

À cette fin, elle demande à la Société du centre des congrès de choisir une personne qui la représentera.

La ministre dit que le but de céder la gestion du centre à la région n'est pas de faire disparaître la Société du centre des congrès. Toutes les formules sont sur la table: « Tout est ouvert. »

Elle n'est pas sûre que la région soit obligée de créer un organisme. L'OTCCUQ peut faire l'affaire, la région peut même choisir de garder la Société actuelle.

La ministre prendra le leadership des discussions qui dureront certainement quelques mois.

Enfin, M<sup>me</sup> Dionne-Marsolais a confirmé que ce projet ne retardera pas l'ouverture du centre des congrès, prévue pour septembre.

CUQ

## Le trou de beigne grossit

MICHEL CORBEIL  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le « trou de beigne »... L'étalement urbain, qui vit de la centre-ville au profit des banlieues, apparaît comme la principale plaie environnementale dont souffre la Communauté urbaine de Québec.

C'est ce qui ressort de la consultation tenue, hier soir, à Québec, par les organisateurs régionaux de l'ÉcoSommet, un événement qui débouchera sur un plan d'action pour promouvoir le développement durable au Québec.

Devant une cinquantaine de participants, un des animateurs de la soirée, Gaston Cadrin, a souligné que le développement domiciliaire ne cesse de « s'étendre dans le décor ». En ville, « boulevards et autoroutes forment des barrières » qui traversent les quartiers et rendent impossible l'accès au fleuve.

Le transport des hydrocarbures, que consomment les véhicules, constitue une menace au Saint-Laurent, a-t-il souligné; les automobiles polluent l'air et gaspillent l'énergie; et les écoles construites pour les banlieusards, comme celle annoncée pour Val-Bélair, provoquent la fermeture de celles qui existent au cœur de Québec.

Plusieurs participants ont insisté sur ce qui leur apparaît comme une course sans justification au développement. « J'ai 52 ans, a lancé avec humour Serge Filiou, président de l'Ordre des urbanistes du Québec. Si je continuais encore à grandir, je consulterais. Sur le territoire de la CUQ, on a suffisamment de terrains et d'aménagements pour les 30 prochaines années. »

Il a insisté sur les coûts cachés reliés à l'étalement. « Nous avons bâti deux usines d'épuration, au coût de 350 millions \$. Pourtant, les municipalités qui ont la plus forte croissance sont hors du réseau de captation de ces usines. On ne cesse d'agrandir le "trou de beigne". »

### FORCER LES PROMOTEURS

Pour le président de la Société de transport de la CUQ, Claude Larose, « on ne parle plus d'étalement, mais d'éparpillement urbain. » Selon lui, il faut forcer les promoteurs à assumer tous les frais invisibles liés à leurs projets résidentiels, comme de leur faire payer le transport scolaire ou la construction de bibliothèques pour desservir de nouveaux quartiers.

Pour Alexandre Turgeon, de « Vivre en ville », l'utilisation des routes devrait être tarifée et les taxes sur l'essence, augmentées. Pierre Gagné, du Comité régional des usagers du transport en commun, a réclamé une loi cadre pour notamment imposer un moratoire sur la construction de routes, mettre fin au stationnement subventionné par l'État et décourager l'utilisation des autos.

Les organisateurs de l'ÉcoSommet tiendront des rencontres sur l'île d'Orléans (le 12 février), dans Charlevoix (15 février), sur la Côte-de-Beaupré (21 février) et à Lac-Beauport (22 février). Le bilan de la grande région de Québec sera dressé à la mi-mars.

## La moitié des sculpteurs sur neige n'ont jamais vu un traître flocon

CATY BÉRUBÉ  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Participer à une activité — il ne faut pas dire concours, les organisateurs y tiennent — de sculpture sur neige de calibre international sans avoir jamais vu un brin de neige de sa vie. Paradoxal, peut-être? C'est pourtant la situation de plusieurs des participants au volet international de l'International de sculpture sur neige, qui a commencé hier.

Étrangement, près de la moitié des équipes, soit 7 sur 16, représentent des pays où il n'y a pas un traître flocon de neige, comme le Mexique, la Colombie, l'Équateur, le Paraguay, l'Argentine, le Burkina Faso (Afrique) et le Venezuela.

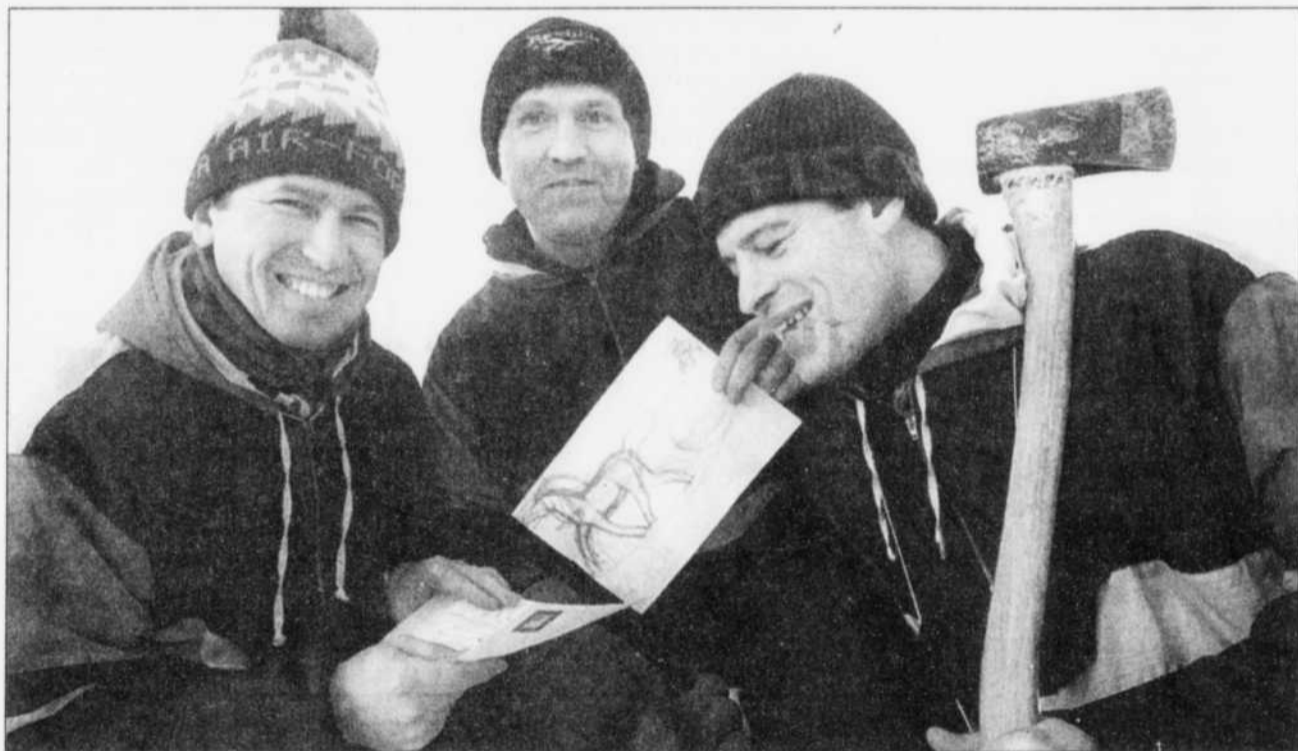
L'équipe du Mexique est composée de trois jeunes femmes, ce qui est plutôt rare dans cette activité. Une Mexicaine dans la vingtaine, Gloria E.T. Gonzales, dansait, tout éternuée, dans la belle neige toute fraîche qui couvrait le sol hier matin.

Elle a vu de la neige pour la première fois de sa vie à sa descente de l'avion, samedi. « C'est merveilleux, divertissant! » s'exclame-t-elle dans sa langue natale, traduite en français par une accompagnatrice.

Roberto Ayala Hornung, du Paraguay, réagit de façon similaire. « J'avais vu des photos, des amis m'en avaient parlé, mais l'expérience dépasse tout ce que j'avais imaginé. »

Après avoir travaillé quelques minutes sur un bloc de neige paraissant énorme (3 m de hauteur sur 5,4 m de largeur) à côté des trois jeunes femmes toutes menues, elles ont pu donner leur première impression. « Ça se travaille bien, c'est un matériel très noble », décrit Claudia Sanchez Cuevas, du Mexique.

L'adaptation à des températures hivernales demande un certain effort



L'équipe de la Russie, composée de Dmitry Vorobiev, Rudolf Pylaev et Vladislav Vorobiev (de gauche à droite sur la photo), créera une sculpture évoquant le folklore russe. L'oeuvre représentera trois chevaux tirant une carriole contenant deux personnes.

pour ces gens plus habitués à des climats près du 30 degrés Celsius que du -30. Lorsqu'on leur demande si le froid les incommodent, tous répondent la même chose. « Même s'il fait froid, nous ne le sentons pas tellement l'accueil que nous recevons est chaleureux ». N'empêche que pour ces sculpteurs qui travaillent habituellement en bermuda, l'habit de neige est encombrant.

### 10 MOIS DE SALAIRE

« Nous devons leur prêter des vêtements d'hiver parce que la plupart n'en amènent pas avec eux. Nous devons acheter des bottes pour les trois Mexicaines, car nous n'en avons pas d'assez petites pour elles », explique Gina Laveau, la responsable des chefs de mission qui accompagnent chacune des équipes. Le Carnaval leur assure également le gîte et les nourrit pendant l'International de sculpture.

Pour venir ici, certains artistes des équipes des pays du Sud doivent déboursier des sommes très importantes pour eux. Dans la plupart des cas, ils ne reçoivent aucune commandite pour les aider à défrayer le coût de leur billet d'avion.

Pour les Mexicaines, le coût du billet d'avion, 450 \$ environ, correspond à trois mois de salaire. Pour Roberto Ayala Hornung, le capitaine de l'équipe paraguayenne, le billet d'avion lui a coûté l'équivalent de dix mois de salaire. « Certains passent toutes leurs économies ou s'endettent pour venir ici », commente Gina Laveau.

Le goût du défi et de l'aventure est ce qui motive ces artistes, dont la plupart sculptent de la pierre, du bois ou de l'ivoire dans leurs pays.

Après plus de cinq ans d'absence, l'International de sculpture compte cette année une équipe russe. La ve-

nie de cette équipe a été commanditée par une station de télévision privée d'Ekaterinbourg, une ville de 2 millions d'habitants.

Vladislav Vorobiev, qui travaille à cette station comme technicien, a apporté avec lui une caméra et présentera un reportage sur le Carnaval de Québec à son retour en Russie. « Ce reportage sera diffusé juste avant le début de notre carnaval d'hiver, qui ressemble au vôtre, et qui commence la première semaine de mars », indique-t-il.

Les visiteurs peuvent regarder travailler les artistes jusqu'à dimanche matin. Les oiseaux de nuit peuvent aller les voir mettre la dernière touche à leurs sculptures pendant la « nuit des longs couteaux », qui aura lieu de samedi à dimanche. Le vote du public sera recueilli en avant-midi, dimanche, et les mentions seront remises en après-midi.

OUVERT TOUS LES DIMANCHE DE 11H À 17H

POUR UN  
**CARNAVAL**  
**CHAUDEMMENT**  
VÊTU



Carnaval de Québec

Le Magasin Latulippe est fier  
d'être partenaire du  
Carnaval de Québec  
édition 1996



**LATULIPPE**



637, Saint-Vallier ouest Québec, Tél. : 418-529-0024 Fax : 418-529-6381

## QUÉBEC Autopsie

Aucune trace de violence n'a été relevée sur le corps de Louise Pageau, trouvée morte le 12 décembre dans un hangar situé à l'arrière de l'Armée du Salut, côte du Palais à Québec. Elle était à demie. Selon les premiers éléments de l'autopsie, il ne s'agirait pas d'une mort suspecte. Les résultats de l'analyse sanguine devraient permettre de connaître l'état de santé de la femme de 36 ans. Ces résultats ne seront disponibles que dans plusieurs mois. Louise Pageau était connue des meilleurs policiers. C.S.

## JONQUIÈRE Fraudes

Steve Lavoie, 24 ans, de Jonquière, a été accusé d'une vingtaine de fraudes commises principalement contre des quincailleries. L'homme se présentait dans les commerces en stipulant travailler pour tel ou tel client de la quincaillerie. Puis, empruntant le téléphone, il feignait de téléphoner à son employeur. Mis en confiance, le commis lui vendait la marchandise en la facturant au client usurpé. C.S.

## GASPÉ Météo pitoyable

Les pitoyables conditions météorologiques hypothèquent sérieusement la saison touristique d'hiver et causent des désagréments en Gaspésie et dans le Bas-Saint-Laurent. Le manque de neige, combiné à la pluie et au verglas, force le report ou carrément l'annulation d'activités, qui habituellement donnent du tonus à l'économie de la région. Les sentiers de motoneiges de la « Trans-Québec » sont impraticables. À un point tel que l'Association touristique régionale (ATR) a dû annuler une expédition prévue en compagnie de journalistes. On attend 1000 motoneigistes pour les 2, 3 et 4 février à Gaspé; des retombées de quelque 45 000\$. L'an dernier, 10 000 motoneigistes ont visité la Gaspésie alors que la région fracassait des records de chutes de neige. M.L.D.

## SAINT-RÉDEMPTEUR Une prestigieuse demeure de 155 000\$



Comme c'est maintenant une tradition à pareille date chaque année, l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ) est sur le point d'ouvrir au public sa maison Expo Habitat. Évaluée à 155 000\$, la Maison Expo habitat 1996 a été construite au 115, rue du Parc, à Saint-Rédempteur. Clou du salon Expo Habitat, la résidence pourra être visitée à compter du samedi 3 février jusqu'au dimanche 18 février. La mise à prix de la résidence, qui comme c'est la coutume sera cédée au plus offrant, a été fixée à 103 000\$. Sur la photo: Jean Moisan, 1er vice-président de l'APCHQ et Maurice Bilodeau, constructeur de la maison de prestige. M.S.-P.

## RIMOUSKI La SQ frappe fort

Le milieu interlope de Rimouski a subi une importante brèche hier matin, à la suite d'une spectaculaire opération policière qui a conduit à l'arrestation d'une quinzaine de trafiquants de stupéfiants oeuvrant dans le même réseau. En quelques heures, pas moins de six résidences du centre-ville de Rimouski étaient perquisitionnées par des agents de la Sûreté du Québec, de la sûreté municipale de Rimouski et de la Gendarmerie royale du Canada. Deux maîtres de chien de la SQ ont participé à l'opération. Peu avant midi, les policiers avaient déjà mis la main au collet de 14 individus, soit 12 hommes et deux femmes, âgés de 19 à 31 ans. Six locataires d'une même

résidence ont été mis sous arrêt. D'autres arrestations sont à venir. Les policiers ont saisi un stock de 45 grammes de marijuana et 15 grammes de cocaïne, le tout d'une valeur de 10 300\$, en plus d'une somme d'argent reliée au trafic de 1100\$. Ces individus appartiennent à un même réseau, qui opérait depuis plusieurs mois déjà dans les établissements licenciés de Rimouski. Ce réseau n'opérait pas dans les institutions scolaires, mais essentiellement dans les bars de Rimouski et de la région. La police estime avoir anéanti le réseau. Ce démantèlement survient deux mois seulement après le début de l'enquête policière. Les individus arrêtés devraient faire face à des accusations de trafic de stupéfiants, possession dans le but de faire le trafic. E.W.

## SAINTE-FOY Défectuosité électrique au bar Le Petit Hameau

Le service des incendies de la Ville de Sainte-Foy attribue à des défectuosités électriques l'incendie qui a occasionné une alerte générale, lundi soir, au motel Le Petit Hameau et au Bar 747, boulevard Hamel. Les pertes se chiffrent à environ 150 000\$ et sont concentrées dans le secteur du bar. Le propriétaire des motels a fait savoir que son établissement demeurait en opération, les inconvénients subis étant minimes. Lundi, les pompiers sont restés quatre heures sur place. C.V.

## BEAUCE Le clan Moreau opte pour un procès devant juge seul

LUCE DALLAIRE  
Collaboration spéciale

■ SAINT-JOSEPH — Accusés d'enlèvement, Suzanne Moreau et ses présumés complices subiront leur procès devant juge seulement, au palais de justice de Saint-Joseph de Beauce. La date du procès sera fixée le 13 février.

Au terme de deux jours d'enquête préliminaire, auxquels assistaient hier environ 50 personnes, le juge Rock Lefrançois a cité à procès Suzanne Moreau, 63 ans, du Domaine Moreau de Scott-Jonction, son conjoint, Clément Lapière, 59 ans, Richard Poulin, 42 ans, Rita Lantagne, 40 ans et Blandine Poulin, 75 ans.

En plus du délit d'enlèvement dont tous sont accusés, Richard Poulin, Lapière et Moreau auront à répondre du chef d'accusation de séquestration.

Clément Lapière sera jugé pour agression sexuelle alors que Suzanne Moreau comparaitra également pour avoir invité, à des fins sexuelles, une tierce personne à toucher son mari.

### FRAPPÉE D'INTERDIT

Après avoir rendu sa décision dans l'enquête préliminaire, qui a été frappée d'un interdit de publication et de huis clos partiel, et avoir fixé au 13 février, la date pro forma en vue de la tenue du procès, le juge Lefrançois a révisé, en partie, la caution de Suzanne Moreau.

Bien que le dépôt de 3000\$ soit demeuré inchangé, Me Marie-France Lahaye, qui remplace, en raison de ses problèmes de santé, Me Lawrence Corriveau, a obtenu pour sa cliente que le montant d'une personne solvable soit ramené de 20 000\$ à 10 000\$.

Par ailleurs, toutes les autres conditions fixées précédemment par le juge Babin au moment de l'enquête sous caution, telles l'interdiction de retourner au Domaine et celle de demeurer à l'Auberivière, ont été maintenues.

Vos chaussures sont  
prêtes pour la retraite?  
Dack en assure la relève!

Dack vous offre des  
rabais sur toutes  
ses chaussures!  
Incluant  
Clarks, Rockport et Prospector



# Prenez les devants!



La formation  
en administration publique  
de l'ENAP

### DES MAÎTRISES

OPTION A  
POUR FORMER DES GESTIONNAIRES

- en management public ①
- en management international ②

OPTION B  
POUR FORMER DES ANALYSTES,  
CONSEILLERS OU CHERCHEURS ③

- en analyse et développement des organisations
- en gestion des ressources humaines
- en évaluation des programmes

### DES DIPLOMES DE 2<sup>e</sup> CYCLE

- en administration publique ①
- en administration internationale ②

### DES PROGRAMMES COURTS D'ÉTUDES AVANCÉES ④

- en management public
- en management international
- en administration locale et régionale
- en gestion des ressources humaines
- en gestion financière du secteur public
- en évaluation de programmes publics
- en systèmes et technologies de l'information

### L'ENAP VOUS OFFRE :

- Un accueil personnalisé
- Des conditions d'admission souples
- Un cheminement à temps partiel ou à temps complet
- Les activités d'un programme court reconnues au diplôme et celles du diplôme reconnues à la maîtrise
- Une pédagogie axée sur les expériences diversifiées des étudiants

Date de fin  
de concours:  
15 mars 1996

### Rencontres d'information

- 1 Québec 6 février 19 h 30  
Montréal 6 février 19 h  
Hull 15 février 17 h
- 2 Québec 20 février 19 h 30  
Montréal 14 février 19 h  
Hull 15 février 17 h
- 3 Québec 13 février 19 h 30  
Montréal 13 février 19 h
- 4 Québec 20 février 17 h 30  
Montréal 6 février 19 h  
Hull 8 février 17 h

### Renseignements

Francine Deschênes  
945, avenue Wolfe  
Sainte-Foy (Québec)  
(418) 657-2485

Marie-Pierre Larose  
1001, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec)  
(514) 522-3641

Nicole Dumas  
165, rue Wellington  
Hull (Québec)  
(819) 771-6095

Université du Québec  
École nationale d'administration publique

## CHAUDIÈRE- APPALACHES

# Les cas de détresse psychologique ont augmenté de 40%

PIERRE PELCHAT  
Le Soleil

■ SAINTE-MARIE — Au cours de la dernière semaine, vous êtes-vous senti seul? Avez-vous senti des peurs et des craintes? Avez-vous pleuré facilement ou vous êtes-vous senti sur le point de pleurer? Vous êtes-vous senti négatif envers les autres? Vous êtes-vous fâché pour des choses sans importance?

Si vous répondez «assez souvent» ou «très souvent» à ces questions et à neuf autres, vous serez considéré comme un cas de détresse psychologique, selon la dernière enquête menée par le gouvernement sur l'état de santé des Québécois.

Entre 1987 et 1993, les cas de détresse psychologique ont augmenté de 40% au Québec, résultat de la crise économique du début des années 90.

En Chaudière-Appalaches, on constate également cette forte progression de façon globale. Cette région qui compte 380 000 résidents se démarque toutefois de la moyenne provinciale chez le groupe d'âge des 45-64 ans.

Pour ces hommes et ces femmes, l'indice de détresse psychologique a fait un bon de 65%, passant de 18,3 à 30,1%. Or, le niveau provincial est plus bas à 23,7%.

Les experts en santé publique de la Régie régionale de la santé ne peuvent expliquer cette différence. L'enquête est avant tout un relevé statistique des réponses et ne porte pas sur les causes des variations des indices de santé ou de maladie.

### LES TRAVAILLEURS PLUS STRESSÉS

Deux auteurs du volet provincial de l'enquête ont cependant avancé des hypothèses. Ainsi, les changements importants dans le marché du travail, les restructurations d'entreprises, la précarisation de l'emploi particulièrement chez les jeunes auraient contribué à augmenter la détresse psychologique.

On a constaté une hausse plus forte de la détresse psychologique parmi les gens qui ont un emploi que chez les personnes sans emploi.

«Les personnes qui sont des cas de détresse psychologique ne sont pas sous traitement psychiatrique», a bien pris soin de préciser, hier, le directeur de la santé publique à la Régie régionale, François Desbiens. Les personnes hospitalisées et en institution n'ont pas été retenues pour l'enquête.

En outre, l'indice de détresse est aussi très élevé chez les 15-24 ans (30,6%). Dans le groupe des 25-44 ans, il est 25,8% et de 14,5% chez les 65 ans et plus. Les femmes sont davantage affectées (30,2%) que les hommes (22,8%).

Par ailleurs, Chaudière-Appalaches se différencie de la moyenne québécoise par le fait qu'il y a moins de jeunes consommateurs de drogues dans la région, qu'on pratique moins d'activités physiques, qu'il y a plus de personnes présentant une incapacité de plus de six mois et qu'il y a plus de consommateurs de médicaments.

On note une proportion plus élevée de personnes de 65 ans et plus qui prennent trois médicaments et plus (54%) comparativement à une proportion de 45% pour tout le Québec.

### CONSOMMATION DE MÉDICAMENTS EN HAUSSE

L'enquête provinciale a, d'autre part, montré une augmentation de la consommation de médicaments et la consultation de professionnels de la santé non médecins dont des experts en médecine douce, une hausse de la proportion d'hommes et de femmes avec un surplus de poids.

Parmi les points positifs, on constate que plus de femmes ont recours au test de dépistage du cancer de l'utérus et pratiquent l'auto-examen des seins. De plus, il y a moins de femmes qui ont un poids insuffisant.

Chez les  
45-64 ans,  
l'indice de  
détresse a  
fait un bond  
de 65%

Les femmes  
sont plus  
affectées  
que les  
hommes

## Campagne de souscription de 60 M\$ à Laval

■ **SAINTE-FOY** — L'université Laval poursuit un objectif de financement populaire de 60 millions \$ auprès des corporations, grandes entreprises, des universitaires eux-mêmes et du grand public afin d'assurer sa mission d'enseignement de pointe et de répondre au défi technologique et informatique de l'an 2000. L'objectif est de taille même si 26 millions \$ ont déjà été ramassés grâce à l'effort de la communauté universitaire qui à elle seule a fourni 4,4 millions \$ et aux 1200 bénévoles qui participent à la campagne.

Le financement des gouvernements étant ce qu'il est, le recteur de l'université Laval Michel Gervais a tenu à souligner, hier, en conférence de presse, que cette grande campagne de souscription qui, tout en coïncidant avec une période de compressions budgétaires et une diminution de la clientèle, n'était nullement destinée à éponger le déficit de l'université estimé à 30 millions \$ pour 1996-1997. Ce déficit, M. Gervais entend l'éliminer en réduisant davantage les dépenses. Pour lui, ce financement populaire représente rien de moins qu'un « supplément d'oxygène » indispensable dans le contexte actuel.

Par cette Campagne Défi, l'université Laval cherche aussi à préserver sa cote d'excellence face aux autres centres universitaires des villes de Montréal, Toronto et Vancouver pour qui il est plus facile d'obtenir le financement des grandes entreprises, de mentionner Richard Drouin qui, hier, lança officiellement la campagne à titre de président d'honneur. Pour ce faire, l'université a établi cinq priorités d'action: la création de chaires et de fonds d'enseignement (12,5 millions \$), l'octroi de bourses d'excellence pour les étudiants en maîtrise et au doctorat (10 millions \$), l'achat d'équipement de recherche et d'enseignement (10 millions \$), l'acquisition de documents imprimés et électroniques pour la bibliothèque (10 millions \$) et enfin la construction et la modernisation d'édifices sur le campus (17,5 millions \$).

Sur ce dernier point, M. Gervais a dû expliquer le pourquoi de ces immobilisations alors que l'université se trouve aux prises avec un lourd déficit. Selon le recteur, ces nouveaux équipements viennent combler de graves lacunes dans des facultés des sciences comme le pavillon Pouliot. « Il faut avoir visité les laboratoires du Pouliot, lance-t-il, pour comprendre la désuétude des équipements et l'exiguïté des lieux. Les étudiants en génie ont même réussi le tour de force d'y loger trois laboratoires là où il n'y avait de l'espace que pour un seul. Quant au nouveau pavillon Alphonse-Desjardins, M. Gervais explique qu'il devenait impérieux de regrouper sous un même toit l'ensemble des services aux étudiants.

### LE DÉPART DE GARON

Au lendemain de la nomination de M<sup>me</sup> Pauline Marois comme ministre de l'Éducation, le recteur de l'université qui avait eu quelques prises de bec avec l'ancien titulaire Jean Garon, a tout de suite indiqué qu'il était fini le temps de travailler dans l'opposition et qu'il souhaitait une collaboration franche et féconde avec M<sup>me</sup> Marois. « C'est une femme de conviction qui a beaucoup d'expérience, a-t-il souligné, qui est aussi très exigeante. Mais l'université Laval est disposée à relever ce défi et à travailler de concert avec la nouvelle ministre.

Présent à la conférence de presse, le président du mouvement Desjardins, M. Claude Béland s'est dit pour sa part un peu étonné de la nomination d'un ministre pour la ville de Montréal. « Il faudra voir à l'usage », a-t-il ajouté. Pour appuyer sa réflexion, M. Béland cite l'exemple de la confédération des caisses populaires. « Je ne sais pas comment ça serait perçu, si on donnait plus d'importance aux caisses de la région de Montréal par rapport aux autres régions du Québec. »

## Un médecin donne 500 000 \$



Un fonds de recherche en soins palliatifs vient d'être mis sur pied à la Maison Michel-Sarrasin de concert avec la faculté de médecine de l'université Laval grâce à un don privé de 500 000 \$. Les donateurs sont le Dr Marcel Guay et sa femme Marguerite Lachance. Le Dr Guay a longtemps exercé son métier à l'Hôtel-Dieu de Québec. Cancérologue, bénévole à la maison du chemin Saint-Louis, c'est là qu'il s'est éteint en 1991. Ils étaient plusieurs dizaines venus lui rendre un hommage posthume, hier, tout le gratin de médecins et d'universitaires qui furent ses élèves ou ses collègues et qui composent encore aujourd'hui une petite communauté tissée serrée à l'ombre de la basilique dans ce qui fut le vieux quartier latin. Ci-dessus, le Dr Louis Dionne de la Maison Michel-Sarrasin dévoile une plaque commémorative en hommage au Dr Marcel Guay et à sa femme Marguerite Lachance en compagnie des frères de cette dernière, Georges, Jean-Robert et Paul-Émile Lachance.

## Début du procès d'Abdulmajid

RICHARD HÉNAULT  
Le Soleil

QUÉBEC — « Si tu n'es pas à moi, tu ne seras à personne d'autre. » C'est ce qu'aurait dit Alladin Abdulmajid à la jeune fille qu'il aimait, avant de la poignarder, en juillet, à Québec.

Un jury de cinq femmes et sept hommes a été composé, hier, pour déterminer le sort du réfugié irakien de 29 ans accusé de tentative de meurtre sur la jeune Guatémaltèque. En ouverture de procès présidé par le juge Jean-Claude Beaulieu, le procureur de la couronne, M<sup>e</sup> Sabin Ouellet, leur a fait un exposé de la preuve qu'il entend faire.

Outre la victime de 22 ans, deux témoins experts doivent être entendus. Principalement, le chirurgien qui a traité ses blessures expliquera que, n'eut été de la rapidité des secours apportés à la victime, le coup de couteau lui aurait été fatal.

Le jury a d'autre part déjà entendu un technicien du service de l'identité judiciaire à la sûreté municipale de Québec. C'était ensuite au tour de la victime de relater les faits aux jurés.

D'après l'exposé de la couronne, les deux jeunes gens se connaissaient depuis plusieurs mois lorsque le drame s'est produit. Ils s'étaient rencontrés à l'école où ils suivaient des cours de francisation. Ils se sont fréquentés, faisant diverses sorties ensemble.

Mais il est apparu que chacun concevait la relation de façon différente. La jeune femme y a donc mis fin.

Au début de 1995, Abdulmajid, qui est représenté par Me Pierre Gagnon, s'est installé à Ottawa et il n'est revenu à Québec qu'en juillet. Il téléphone alors à la victime, qui l'éconduit sous

prétexte qu'elle est déjà prise et qu'elle doit assister à un spectacle du Festival d'été.

Elle s'y rend donc en compagnie d'un copain de classe, un Kurde iranien qui connaît aussi Abdulmajid. Le soir, ils rencontrent ce dernier qui, de nouveau, se fait éconduire par la jeune femme.

Vers 23 h, le copain reconduit la victime à sa résidence de la rue Renaud puis il rencontre l'accusé avec lequel il discute jusqu'à 3 h. Mais la teneur de la conversation inquiète à ce point le copain que, le lendemain matin, il quitte son logis plus tôt pour aller inviter la jeune Guatémaltèque à la prudence.

Cependant, il la rate et, quand enfin il l'aperçoit, il est trop tard. Atteinte d'un coup de couteau, elle vient de s'effondrer.

Dans son témoignage, la victime, selon M<sup>e</sup> Ouellet, expliquera avoir pris le chemin de l'école et avoir été rejointe par Abdulmajid. Pour une énième fois, elle lui signifie qu'elle ne veut plus le voir.

Accélération le pas, toutefois, celui-ci la rejoint de nouveau et la poignarde. D'autres coups de couteau atteignent le havresac de la jeune femme.

### Pour bien marcher à bon marché!

Dack vous offre des rabais sur toutes ses chaussures!

ET ÇA CONTINUE!

Incluant

Clarks, Rockport et Prospector



## Les gardiens dressent une ligne

CLAUDETTE SAMSON  
Le Soleil

■ **QUÉBEC** — Des agents correctionnels du pénitencier de Donnacona avaient organisé un petit comité d'accueil hier à l'intention du grand patron des services correctionnels canadiens. Les « gardiens de prison » tenaient surtout à rappeler au commissaire John Edwards leurs revendications à l'égard du fonctionnement pénitentiaire.

M. Edwards participe à la réunion mensuelle des hautes instances des services correctionnels canadiens, laquelle réunion se tient à l'occasion dans l'un ou l'autre pénitencier fédéral. Cette rencontre durera jusqu'à jeudi à Donnacona.

Une trentaine d'agents correctionnels avaient donc dressé une ligne de piquetage hier matin, dans l'attente du commissaire. Le représentant syndical Jean-Marc Bruno a rappelé au SOLEIL les quatre points défendus par son groupe depuis plusieurs mois, à savoir l'imposition de « minimum opérationnels » (le nombre d'agents minimum nécessaires à un fonctionnement sécuritaire), l'utilisation des employés à temps partiel, l'obtention souhaitée du droit au retrait préventif pour les agentes enceintes et la demande d'une commission parlementaire pour revoir de fond en comble la loi sur les services correctionnels.

Au cours des dernières semaines, les agents correctionnels ont fait valoir à quelques reprises ces revendications. La question du retrait préventif notamment pose problème, puisqu'il s'agit d'un litige commun à l'ensemble de la fonction publique fédérale, qui n'a pas droit à cette mesure. Les agents plaident la spécificité et le caractère dangereux de leur travail pour justifier leur demande. Actuellement, deux agentes sont enceintes au pénitencier de Donnacona, au dire de M. Bruno.

De son côté, le directeur adjoint Pierre Laplante stipule qu'autant que faire se peut, la direction tente de déplacer les femmes enceintes vers des postes où elles ne seront pas en contact direct avec les détenus.

Pour ce qui est des « minimum opérationnels », M. Laplante soutient que ceux-ci ne sont imposés que le jour, lors du non remplacement d'employés absents. Concrètement, affirme-t-il, il s'agit d'une baisse maximale de quatre agents, dont le nombre passe de 40 à 36.

L'utilisation des employés à temps partiel serait en cours de discussion avec le syndicat, note également M. Laplante. Du côté syndical, on souhaiterait que l'utilisation de ces employés permette aux employés permanents de jouir de meilleurs horaires, notamment. Côté patronal, M. Laplante affirme ne pas pouvoir faire abstraction du fait que ces employés sont aussi des personnes.

Les agents plaident le danger dans leur travail

Le Spécialiste du Style  
PAPETERIE INC.  
723, avenue Godin, Vanier (Québec) G1M 3E6  
Tél.: (418) 683-6800 Fax: (418) 683-9255

### VENTE SURPLUS D'INVENTAIRE NEUF ET USAGÉ

Classeurs, chaises, bureaux, crédences, tables d'informatique, écrans, bibliothèques, étagères à palettes et galvanisées, chariot élévateur électrique Clark, dactylos et divers produits de bureau.

La collection Croisières 96 de la boutique Rosa Borra, les séduisantes versions "maillot" des plus grands noms de la mode.

ROSA BORRA  
THE LINEONE ET ACCESSOIRES  
Place de la Cité, Sainte-Foy, 652-3610

50% rabais de tout

20% de rabais additionnel\*

doit être liquidé vêtements automne-hiver

\*ex: 35.99\$-50% = 17.99-20% = 14.39\$  
(Les bas, collants, sous-vêtements, accessoires, tuques, mitaines, etc et les uniformes scolaires sont exclus de cette vente.)

concept mode  
clément  
0-20 ans

Place Ste-Foy Place Fleur de Lys  
Place Kennedy (Lévis) Les Galeries de la Capitale

Spécialiste de vêtements pour enfant tailles 0-20 ans.

# LE QUÉBEC LE CANADA

## Il faut remettre l'école sur ses rails

La Commission des États généraux sur l'éducation lance ses pistes de débats

BRIGITTE BRETON  
Le Soleil

■ QUÉBEC — La maternelle à temps plein pour tous les enfants de cinq ans, une zone d'éducation particulière pour l'île de Montréal, un grand ménage dans la grille-matières du secondaire, l'opportunité de baliser le travail étudiant, une révision du rôle des commissions scolaires pour redonner plus de pouvoirs à l'école ne sont que quelques-unes des pistes que la Commission des États généraux sur l'éducation lance en débat pour réformer le système d'éducation au Québec.

La Commission a rendu public hier son *Exposé de la situation*, après avoir entendu et lu l'année dernière 2000 mémoires décrivant le milieu de l'éducation. Dans ce document de quelque 130 pages, la commission ne formule pas de recommandations, tel n'était pas son mandat, mais met sur la table des pistes de discussions pour alimenter les assises régionales qui reprendront de février à avril.

Les 15 membres de la commission lancent un appel à se ressaisir pour améliorer l'éducation. « Il faut remettre l'école sur ses rails en matière d'égalité des chances. Cela suppose de développer les services à la petite enfance, d'éliminer les pratiques qui compromettent la gratuité scolaire,

d'accorder la priorité à la lutte au décrochage et de mieux répondre aux besoins de certaines catégories d'élèves comme ceux des communautés culturelles, ceux des milieux défavorisés et ceux qui éprouvent des difficultés d'apprentissage ».

Pour ce faire, la commission se demande si le fait de fixer des objectifs de scolarisation et de diplomation à chaque ordre d'enseignement (85% pour le secondaire, 65% pour le diplôme d'études collégiales et 25% pour le baccalauréat) contribuerait à accroître la persévérance et la réussite scolaires. Elle se

demande aussi si le temps de présence des élèves à l'école doit être augmenté par du temps d'enseignement ou du temps d'encadrement.

Les commissaires souhaitent également redonner une place à la formation professionnelle et technique désertée par les jeunes. Ils avancent qu'une sanction pourrait être donnée à la fin du 3e secondaire et que les voies pourraient être diversifiées au 2e cycle du secondaire.

Un renouvellement de la pédagogie est aussi souhaité par la commission, et ce, à tous les ordres d'enseignement. « Comment s'assurer que le personnel enseignant se perfectionne de façon continue pour s'adapter aux changements sociaux et pédagogiques auxquels il doit faire face », demandera-t-elle aux participants aux assises régionales.

Les commissaires prônent aussi « un virage migratoire du sommet de la pyramide éducative vers sa base, du ministère vers l'établissement d'enseignement. Ils proposent donc divers scénarios comme de donner plus de pouvoirs à l'école sur la gestion du

budget et de l'organisation pédagogique et de remplacer les commissions scolaires actuelles par des organismes de services et de représentation que se donneraient les écoles et dont le territoire pourrait correspondre à celui des MRC. Les commissaires évoquent aussi la possibilité d'accroître le pouvoir de taxation des commissions scolaires. En ce qui a trait aux collèges et aux universités, ils pensent que des économies pourraient être réalisées si le réseau était remanié comme celui de la santé pour partager les missions entre les universités entre elles, mais aussi, entre les universités et les collèges.

Sur l'épineuse question de la confessionnalité des écoles, les commissaires affichent aussi leur division. Pour éviter la polarisation, ils s'interrogent donc sur les mécanismes et les moyens à mettre en œuvre dans le système scolaire pour favoriser l'éducation aux valeurs, à la transmission de la culture québécoise, la connaissance culturelle des religions et de développement de la spiritualité.

L'enseignement privé constitue un autre point de divergence profonde. Les commissaires se demandent ce qui pourrait justifier l'existence d'un

réseau d'éducation privé subventionné et si une concurrence loyale entre les deux réseaux suppose que les deux accueillent les enfants indépendamment de leurs résultats scolaires, de leurs handicaps ou de leurs difficultés d'apprentissage.

Les débats ne font donc que commencer dans le réseau de l'éducation et plusieurs voient en la nouvelle ministre de l'Éducation la personne capable d'établir des consensus. Pauline Marois a, dès hier, pris contact avec les gens du milieu en assistant à Québec à la présentation du rapport d'étape des co-présidents Robert Bisailon et Lucie Demers.

Dans l'*Exposé de la situation* rendu public hier, plusieurs voient un bel outil de réflexion et un document de base solide. Ils y décèlent néanmoins quelques lacunes ou contradictions.

Plusieurs organisations convoqueront leurs instances au cours des prochaines semaines pour se préparer aux assises régionales. C'est le cas notamment de la Fédération des commissions scolaires du Québec et de la Centrale de l'enseignement du Québec. Le travail de la Commission des États généraux prendra fin en juin avec des assises nationales.



Le nouveau ministre des affaires gouvernementales canadiennes, Stéphane Dion.

## Un appui gênant pour le ministre Dion

Le Parti réformiste est favorable au morcellement du territoire pour faire peur aux Québécois

JULES RICHER  
Presse canadienne

■ OTTAWA — Le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, s'est trouvé un nouvel allié: le Parti réformiste appuie ses positions sur le morcellement du Québec parce qu'il faut faire peur aux habitants de la province afin de prévenir la séparation.

Même s'il avoue que la situation est un brin ironique, puisque son parti a critiqué la nomination de M. Dion, le député réformiste Jim Silye a affirmé hier que sa formation ne peut pas faire autrement qu'être d'accord avec le nouveau ministre.

« C'est un fédéraliste, je suis un fédéraliste. Donc, nous avons cet objectif en commun », a expliqué M. Silye, lors d'un point de presse. « Et je pense que la peur est un facteur important de motivation », a-t-il ajouté.

Selon lui, M. Dion défend un « point de vue académique et constitutionnel très solide ».

M. Selye estime que les souverainistes sont responsables de cette prise de position. « Si l'on vit par l'épée, on périt par l'épée », a-t-il précisé.

Le ministre Dion a déclaré la semaine dernière, au lendemain de son

assermentation, que si le Canada pouvait être divisé, le Québec pouvait l'être également.

Cet appui des réformistes n'est toutefois pas surprenant. L'automne dernier, le parti a rendu public un document de réflexion présentant la même position.

Le but de l'exercice est d'informer les Québécois de toutes les conséquences possibles de la souveraineté.

Plus explicite, le député Silye reconnaît qu'il s'agit de faire peur aux Québécois.

Ceux-ci doivent réaliser, avance-t-il, que la population du Québec pourrait diminuer à cause du départ de ceux qui ont voté NON. Ils doivent aussi comprendre que l'île de Montréal pourrait se séparer et que les Cris et les Inuit pourraient également réclamer leur souveraineté.

## Paillé démissionne

La grogne s'amplifie après le remaniement

VINCENT MARISSAL  
Le Soleil

■ QUÉBEC — La formation du premier cabinet Bouchard a fait une première victime. L'ex-ministre Daniel Paillé, qui occupait le portefeuille de l'Industrie et du Commerce, remettra sa démission cette semaine à titre de député.

Protégé de Jacques Parizeau, qui l'avait attiré en politique, Daniel Paillé repugne à l'idée d'un retour au rôle de simple député de Pévost.

Le nouveau premier ministre lui avait offert le poste de ministre délégué, sous la tutelle du superministre Bernard Landry, ce à quoi il se refusait.

Lex-ministre de la Sécurité du revenu en a, elle aussi, gros sur le cœur. Jeanne Blackburn n'accepte pas les explications de Lucien Bouchard qui l'a renvoyée aux banquettes arrières parce qu'il y aurait eu trop de trois ministres dans la seule région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Au lendemain de l'assermentation du nouveau gouvernement et de son « limogeage », comme elle le dit elle-même, la députée de Chicoutimi a commenté avec beaucoup d'amertume son départ du conseil des ministres.

Mme Blackburn affirme avoir elle-même offert à Lucien Bouchard de mener à terme les réformes qu'elle a entreprise jusqu'à la fin mai, après quoi, elle se disait prête à remettre sa démission comme ministre.

Elle se dit aujourd'hui frustrée de ne pas avoir eu plus de temps pour compléter le chantier qu'elle avait mis en branle en à peine 15 mois à la Sécurité du revenu.

« Ça m'a donné juste le temps de vivre la partie la plus difficile, de prendre des décisions contestées, alors que l'on s'apprete à faire le plus beau, alors, le crédit sera donné à un autre, c'est toujours un peu choquant. »

En accédant au poste de ministre, Mme Blackburn s'était retrouvée avec un nombre record d'assistés sociaux au Québec. Après avoir lancé une campagne publicitaire fortement critiquée, Jeanne Blackburn avait annoncé de nouvelles mesures, dont la disparition des bonus de disponibilité et, plus récemment, la remise au main

à main des chèques aux assistés sociaux de moins de 30 ans qui devront par le fait même rencontrer leur agent d'aide sociale.

« Toutes mes décisions adoptées à l'unanimité par le conseil des ministres, il n'y avait pas de division à-dessus », dit-elle, niant ainsi que certaines de ses décisions ne plaisaient guère à ses collègues.

Elle avait aussi donné le mandat au comité Fortin-Bouchard d'examiner une nouvelle structure du régime d'aide sociale séparant les assistés aptes et inaptes au travail ou aux mesures d'employabilité. C'est effectivement la formule qu'a retenue M. Bouchard, mais sans Jeanne Blackburn.

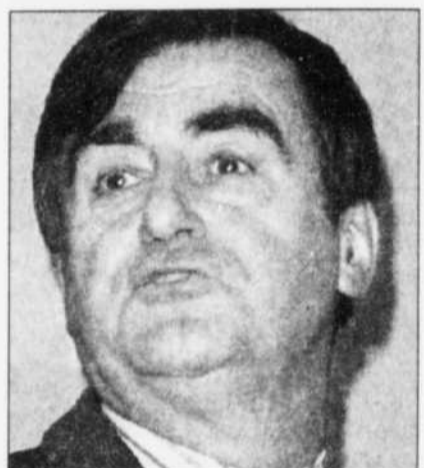
Les femmes sont peut-être plus facilement « écartables », avance-t-elle pour expliquer la véritable raison de son exclusion du conseil des ministres. Contrairement à Daniel Paillé, qui a laissé entendre que sa carrière politique pourrait s'écourter, Jeanne Blackburn entend terminer son mandat comme députée de Chicoutimi.

« Je reste, je suis toujours membre de l'exécutif national, j'y ai été dûment élue par le congrès et ça, personne ne peut me l'enlever, pas plus que le comté de Chicoutimi. »

Parmi les autres exclus du cabinet Bouchard, François Gendron semble le plus affecté. Les yeux rougis, la voix serrée, il a expliqué hier pourquoi il ne pouvait accepter la présidence de l'Assemblée nationale que lui a offert Lucien Bouchard.

« Quand tu es un pas pire joueur de hockey et que l'on te demande d'arbitrer au baseball... », a lancé le député d'Abitibi-Ouest.

Quant à Jean Garon, invisible depuis deux jours, il réserve ses commentaires pour plus tard, peut-être aujourd'hui, selon certaines sources.



Le premier ministre Lucien Bouchard.

## «Montrer qu'il y a de l'espoir pour les jeunes»

- Bouchard

DONALD CHARETTE  
Le Soleil

JONQUIÈRE — C'est pour donner un message d'espoir aux jeunes que le premier ministre Lucien Bouchard affirme avoir bouleversé le conseil des ministres y faisant accéder la moitié de nouveaux visages.

« Il fallait démontrer qu'il y a de l'espoir pour les jeunes. Un député n'est pas condamné à être député jusqu'à la fin de ses jours et un ministre n'est pas là pour tout le temps », a commenté M. Bouchard au cours d'une conférence de presse tenue à Jonquière où il a déposé son bulletin de mise en candidature pour l'élection partielle du 19 février.

« C'est l'idée de l'espoir, du mouvement, désenliser le caucus », d'ajouter le nouveau premier ministre, qui a salué la réaction de ceux qui se sont fait indiquer la sortie comme François Gendron et Jeanne Blackburn.

Au sujet de l'ex-ministre Jean Garon, il a souligné que celui-ci avait réagi de façon remarquable. « Il m'a démontré qu'il est un homme solide, robuste, qui est capable d'en prendre », a-t-il dit. Il n'a pas voulu élaborer sur les discussions qu'il a eues en privé avec ses anciens ministres.

Quant à Mme Blackburn, il a nié qu'elle lui ait offert son comté de Chicoutimi avant que Francis Dufour ne lui propose Jonquière. « Ce n'est pas mon souvenir », de préciser le premier ministre.

M. Bouchard semble avoir trouvé la dernière semaine éprouvante et a indiqué qu'il va s'en souvenir longtemps.

Par ailleurs, il a été plus explicite en ce qui concerne son plan de match. Il est urgent de « secouer le pommier et de réveiller le Québec » et, entre le sommet socio-économique et le budget, lui et ses ministres vont quadriller le Québec pour se livrer à une « opération-transparence ».

Le gouvernement veut associer les citoyens aux décisions difficiles qui s'en viennent et mettre sur la table toutes les données. « Nous allons expliquer ce qui va résulter du forum. Je voudrais que la population passe à travers les mêmes tranches que le ministre des Finances. »



Daniel Paillé

# Le fédéral sombre dans l'extrémisme, dit Brassard

## La règle du «66%» risque d'ulstériser le Québec

VINCENT MARISSAL  
Le Soleil

■ QUÉBEC — En envisageant de rehausser la barre du 50 plus un pour freiner l'élan souverainiste lors d'un troisième référendum, «le fédéral sombre dans l'extrémisme et dans le délire de l'ulstérisation du Québec», déplore le nouveau ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Jacques Brassard.

«Si on a pu connaître, à la fin de la campagne référendaire, une courte période de déclarations d'amour, il faut constater que ce fut très éphémère et que l'on revient à la ligne dure à l'égard du Québec. C'est une tendance lourde au fédéral», a indiqué au SOLEIL M. Brassard.

Moins de 24 heures après sa nomination, le député de Lac-Saint-Jean était déjà appelé à commenter la fuite d'un document du comité sur l'unité canadienne selon lequel Ottawa étudie la possibilité de hausser jusqu'à 66% les appuis permettant au Québec de proclamer son indépendance advenant un autre référendum.

«C'est la vieille stratégie de «mettre le Québec à sa place» qui date de l'époque Trudeau et que M. Chrétien a toujours endossée, poursuit le ministre. Mais cette stratégie ne fonctionne pas, puisque, si elle avait fonctionné, le mouvement souverainiste serait mort.»

Après une victoire bien mince du camp fédéraliste le 30 octobre, le fédéral vit le choc post-référendaire et essaie de contrer le résultat d'un nouveau référendum, analyse M. Brassard.

«Le choc référendaire n'est pas encore encaissé au Canada anglais et dans les milieux fédéralistes orthodoxes. Alors ça donne lieu à des extravagances qui n'ont aucun fondement juridique et s'écartent du fondement de la démocratie.»

«Ça bouleverse les règles fondamentales et l'assise de toute démocratie, soit la règle de la majorité absolue. La



Le ministre Jacques Brassard

plupart des scrutins de ratification de l'accord de Maastricht ont donné des résultats de 50% et un peu plus et personne ne remet ça en question.»

Le fédéral s'«affole» pour rien, ajoute M. Brassard. «Le prochain référendum se tiendra sous l'égide de la loi québécoise et non fédérale. Si le gouvernement fédéral caresse un tel projet, il rêve en couleur. Même en 1992, sous Robert Bourassa, le référendum de Charlottetown a été régi au Québec par la loi québécoise.»

## ... et les députés du Bloc sont d'accord

JOËL-DENIS BELLAVANCE  
Le Soleil

DRUMMONDVILLE — Le gouvernement Chrétien cherche à «provoquer les Québécois» en laissant entendre qu'il refusera de reconnaître une victoire des souverainistes au prochain référendum, à moins qu'ils n'obtiennent l'appui de 66% de la population.

En outre, il joue le jeu des «extrémistes» quand il remet en cause l'intégrité du territoire du Québec advenant l'indépendance.

Le Bloc québécois a bondi de colère, hier, devant les propos et les intentions des libéraux de Jean Chrétien qui, de jour en jour, durcissent le ton en prévision de la prochaine bataille référendaire.

Selon des informations publiées hier dans un quotidien torontois, Ottawa compte mettre bientôt sur la table les conditions qui devraient prévaloir à l'indépendance du Québec.

### JUSQU'À 66%

Ainsi, une forte majorité de Québécois, entre 60 et 66%, devraient voter en faveur du projet souverainiste pour que le gouvernement fédéral reconnaisse la sécession, selon une des recommandations du comité sur l'unité nationale présidé par le ministre Marcel Massé.

Le comité recommande aussi qu'Ottawa prenne les mesures nécessaires afin que la question qui sera posée au

prochain référendum soit «claire». Il suggère enfin que le gouvernement fédéral établisse de manière sans équivoque la part de la dette nationale que devrait assumer un Québec indépendant, soit 25%.

Tout le cabinet sera saisi des recommandations du comité ministériel demain à l'occasion d'une réunion deux jours à Ottawa.

Réunis en caucus à Drummondville afin de préparer la rentrée parlementaire de lundi prochain, les députés bloquistes ont vivement dénoncé les intentions des libéraux fédéraux.

«C'est un peu bizarre qu'en démocratie on dise que 50% plus un est bon quand on gagne, mais que ce n'est pas bon au cas où on perdrait. Je ne connais pas beaucoup de régimes démocratiques où on remet en question la barrière du 50% plus un. Cela prouve qu'ils n'ont strictement rien à offrir aux Québécois», a soutenu le chef intermédiaire Gilles Duceppe.

### LARME DE LA PEUR

Le député de Laurier-Sainte-Marie a dit voir dans ces déclarations une «vieuse tactique de la peur» visant à dissuader les Québécois de voter en faveur de la souveraineté.

«M. Chrétien a beaucoup de difficulté à atteindre la stature d'un homme d'État. Il se comporte comme un chef de parti désemparé, critiqué au Canada et incapable d'offrir quoi que ce soit aux Québécois», a soutenu M. Duceppe.

pe, qui a dit juger «irresponsable» la déclaration de M. Chrétien au sujet du morcellement du Québec.

La députée de Mercier, Francine Lalonde, a renchéri en disant que ses adversaires libéraux aux Communes cherchent à provoquer les Québécois en jonglant avec de telles idées.

«C'est de la provocation. Il y a déjà eu deux référendums au Québec et voilà maintenant qu'on dirait que ce n'est plus légitime (à moins d'obtenir 66%). Cela n'a aucun sens», a affirmé Mme Lalonde qui tente de succéder à Lucien Bouchard à la tête du Bloc québécois.

### L'ÉLECTION

Selon elle, les libéraux de Jean Chrétien préparent les prochaines élections en tentant d'émuler les troupes réformistes de Preston Manning, qui ont rendu publiques récemment leurs propres conditions de séparation du Québec.

Son collègue de Roberval, Michel Gauthier, qui est aussi candidat à la direction du Bloc québécois, a soutenu de son côté que le gouvernement fédéral «s'embourbe de plus en plus».

«Le peuple du Québec a le droit de décider lui-même de son avenir, ce qui veut dire que le gouvernement fédéral devra respecter ses choix. Les Québécois sont et demeurent maîtres de leur destinée. Encore une fois, Jean Chrétien n'a rien compris au message du 30 octobre», a-t-il martelé.

### EN BREF

#### Les autochtones préfèrent l'autodétermination à la partition

Davantage intéressés par l'autodétermination, les autochtones du Québec ne veulent pas inclure dans leur stratégie le principe de partition du territoire québécois, mis de l'avant par les fédéralistes depuis quelque temps. «Nous ne sommes pas partisans de la notion de partition», a indiqué hier le directeur exécutif du Grand Conseil des Cris, Bill Namagoose. «Nous essayons de nous en tenir à nos positions traditionnelles: le droit des Cris à l'autodétermination, le droit de décider avec quel pays nous souhaitons nous associer, le Québec ou le Canada.» Lors d'un référendum tenu en automne avant le référendum québécois, les 10 000 Cris du Québec ont indiqué dans une proportion de 96% qu'ils souhaitaient demeurer au Canada si le Québec devenait souverain. Le principe d'autodétermination équivaudrait donc, dans les faits, à une partition du Québec. (PC)

#### La rencontre des maires avec les ministres reportée

L'arrivée d'un nouveau ministre des Affaires municipales cause l'annulation des deux jours de réflexion qui devaient avoir lieu vendredi et samedi avec le ministre et les deux unions représentant le monde municipal. L'ex-ministre Guy Chevrette avait averti le milieu du report de ce «Lac-à-l'épaulé» dans l'éventualité où il changerait de ministère. M. Chevrette se promettait de leur dire leur quatre vérités aux élus municipaux et aux unions qui ne peuvent s'entendre sur certains aspects de la décentralisation et qui n'osent avancer dans le dossier des fusions. Les propos de M. Chevrette commençaient à irriter pas mal la présidente de l'Union des municipalités régionales de comtés (UMRCQ), la mairesse Jacinthe B. Simard de Baie Saint-Paul qui ne le ménage pas dans un article de QUORUM, la revue de l'UMRCQ. Malgré tout elle reconnaît que M. Chevrette a fait avancer les choses dans le dossier de la décentralisation. Mais elle n'accepte pas que M. Chevrette laisse entendre, par exemple, que «la lenteur des fusions et des regroupements de municipalités constituerait le principal frein à la décentralisation», qu'il mette la faute sur le monde municipal alors que c'est «le manque de concertation au sein du gouvernement» qui est la cause principale. B.R.

## La TPS sera remplacée

VANCOUVER (PC) — Le gouvernement fédéral remplacera la TPS dans son prochain budget, a déclaré hier le ministre du Patrimoine Sheila Copps.

«Le ministre des Finances a travaillé dur en discutant avec les provinces afin que nous puissions avoir une taxe de vente unifiée et harmonisée», a indiqué la vice-première ministre à la radio de la CBC.

«M. Chrétien a dit que la TPS serait remplacée et que le changement serait annoncé dans le prochain budget.»

Le remplacement de la taxe de 7% sur les produits et services faisait partie des promesses électorales des libéraux durant la campagne de 1993 et les analystes ont prédit que cela se ferait bientôt.

### FIXÉ EN MARS

Le budget doit être déposé au début mars. Mais le ministre des Finances Paul Martin n'a pas voulu confirmer que la taxe serait remplacée à ce moment-là.

«J'ai été très clair là-dessus et, évidemment, l'harmonisation est le but ultime», a-t-il dit. «C'est ce que souhaitent la plupart des gens.»

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 04 FÉVRIER 1996 INCLUSIVEMENT

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX EN SUCCURSALES

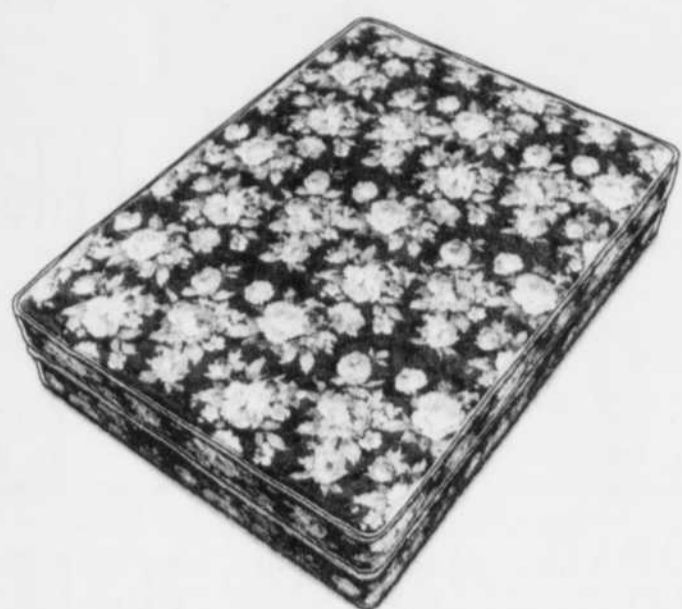
<b>BANANES</b> DELMONTE, produit importé <p>27¢ la livre 60c le kilo</p>	<b>CHAMPIGNONS</b> FRAIS, blancs, café ou tranchés, du Canada <p>97¢ la chopine</p>	<b>LAITUE EN POMME</b> Produit de la Californie gr. 24, cat. no 1 <p>77¢ chacune</p>
<b>TOMATES ROUGES</b> Produit du Mexique, gr. 5X5, cat. no 1, préemballées <p>87¢ la livre 1,925 le kilo</p>	<b>BROCOLI</b> Produit de Californie, gr. 14 <p>97¢ chacun</p>	<b>CÉLERI</b> Produit de Californie, gr. 24, cat. no 1 <p>77¢ chacun</p>
<b>LAITUE ROMAINE</b> Produit des États-Unis, gr. 24, cat. no 1 <p>87¢ chacune</p>	<b>CANTALOUPE</b> Produit importé, gr. 23 <p>97¢ chacun</p>	<b>LAITUE FRISEE VERTE ou ROUGE</b> Produit des États-Unis, gr. 24 <p>97¢ chacun</p>
<b>POIVRONS VERTS</b> Produit des États-Unis, préemballés <p>97¢ la livre 2,145 le kilo</p>	<b>PAMPLEMOUSSES BLANCS OU ROSES</b> Produit des États-Unis, gr. 48 <p>4 pour 1,47\$</p>	<b>CHOUX DE BRUXELLES</b> Produit des États-Unis, contenant de 300 gr <p>97¢ contenant de 300 gr</p>
<b>ÉPINARDS</b> Produit des États-Unis, frais, sac de 10 onces (284 gr) <p>97¢ sac 284 gr</p>	<b>ZUCCHINIS</b> Produit du Mexique, préemballés <p>97¢ la livre 2,145 le kilo</p>	<b>AVOCAT HASS</b> Produit du Mexique, gr. 18 ou 20 <p>47¢ chacun</p>
<b>KIWIS</b> Produit de l'Italie, gr. 46 <p>6 pour 97¢</p>	<b>NECTARINES</b> Produit du Chili <p>1,57\$ la livre 3,465 le kilo</p>	<b>CONCOMBRES RÉGULIERS, produit du Mexique</b> <p>2 pour 97¢</p>
<b>OIGNONS sac 2 LIVRES</b> Produit du Québec <p>47¢ le sac de 2 livres</p>	<b>ÉCHALOTES</b> Produit des États-Unis <p>2 paquets pour 77¢</p>	<b>POIRE ANJOU OU BOSCH</b> Produit importé <p>87¢ la livre 1,925 le kilo</p>
<b>PAIN DE JAMBON CUT DÉLIGOURMET</b> <p>1,97\$ la livre 4,345 le kilo</p>	<b>JUS D'ORANGE SEALTEST, contenant de 1 litre</b> <p>97¢ contenant de 1 litre</p>	<b>FROMAGE MOZZARELLA STELLA de Saputo</b> <p>3,47\$ la livre 7,655 le kilo</p>

**11 SUCCURSALES LE JARDIN MOBILE**

NEUFCHÂTEL 2065, boul. Bastien 842-3084	CHARLESBOURG 1047, boul. du Jardin 627-0344	STE-FOY 3440, de la Pêrade 657-7717	NEUFCHÂTEL 9210, boul. l'Ornière 842-0909	LEVIS 51, route Kennedy 835-5526
BEAUPORT 344, Seigneuriale 661-7997	CHARLESBOURG 4145, 1re Avenue 622-2291	CAP-ROUGE 1196, Jean-Cauvin 872-7473	STE-FOY 2790, chemin Ste-Foy 651-2717	BERNIÈRES 585, Route 116 831-4611
ST-ROMUALD 835, 4e Avenue 834-3232	NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.			

276304

# EATON PAS DE TPS\*\*\*

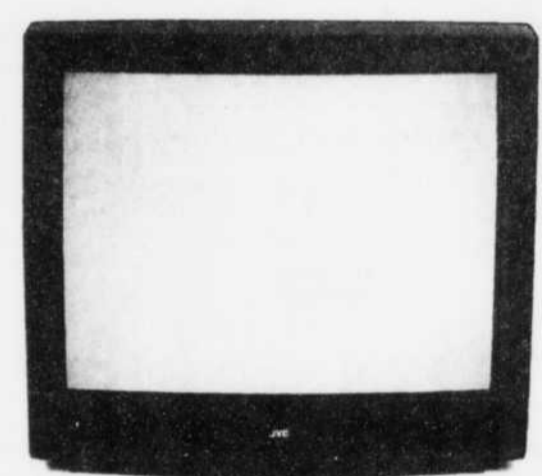


Cadre de lit  
**GRATUIT**  
(plus PAS DE TPS)

avec tout achat d'un ensemble matelas-sommier à prix courant.  
Offre en vigueur jusqu'au 18 février 1996.

**100 \$ DE RABAIS**  
sur le nouveau canapé «Charlston»  
(plus PAS DE TPS)

Seulement chez Eaton.  
Notre prix cour. 1299 \$. **Maintenant 1199 \$ ou 50\$ par mois\***  
Après le 18 février 1996, le prix courant sera tel qu'indiqué.



Entretien prolongé  
**GRATUIT**  
(plus PAS DE TPS)

Obtenez une année supplémentaire d'entretien prolongé sans frais  
à l'achat d'un téléviseur ou d'un magnétoscope sélectionné.  
Offre en vigueur jusqu'au 18 février 1996.  
Tous les détails en magasin.

# VENTE!

Profitez-en maintenant  
**EATON**

NOUVELLES AUBAINES \* RABAIS SUPPLÉMENTAIRES

# 50% DE RABAIS\*\*

## LIQUIDATION DE MODE D'AUTOMNE ET D'HIVER

(plus PAS DE TPS)

\*\* 50% de rabais sur le prix original d'articles pour l'automne et l'hiver.  
Choix incomplet d'articles dans certains magasins.

# EN MAGASIN

**DERNIERS JOURS!**

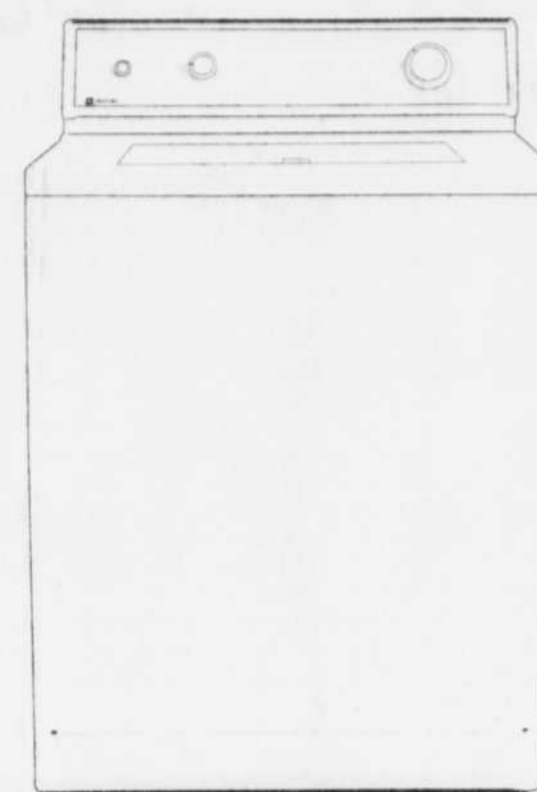
TOUS LES ARTICLES À PRIX COURANT  
ET EN LIQUIDATION. EN PLUS DES  
AUTRES RABAIS ET OFFRES SPÉCIALES.

En vigueur jusqu'au dimanche 4 février.

**30\$  
DE RABAIS**  
Laveuse Maytag  
en réduction

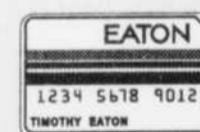
(plus PAS DE TPS)

Modèle LAT 8234 à très grande contenance.  
Notre prix cour. 699.99 \$  
Après remise postale **669.99 \$**  
**ou 28 \$ par mois\***  
Offre en vigueur jusqu'au 18 février 1996.



Vous n'aurez jamais  
autant apprécié février,  
chez Eaton

[ ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE  
NE SATISFAIT PAS. SANS PROBLÈMES. ]



• ET PLUS PENDANT TOUT LE MOIS

## À SURVEILLER

- Chandails • Vêtements d'extérieur • Bottes • Écharpes • Moufles • Gants • Robes pour bébés et filles • Sélection de mode designer • Literie • Linge de table et de cuisine et plus!

Seulement 24  
versements mensuels  
le nouveau  
**Programme**  
de paiement  
facile  
sans intérêt!

(plus PAS DE TPS)

Avec tout achat de plus de 300\$  
(avant taxes) d'articles mode  
foyer avec votre carte Eaton.

- Mobilier • Gros électroménagers
- Appareils de divertissement
- Couvre-planchers • Matelas

Frais d'administration non remboursables de 25 \$  
et toutes taxes applicables payables au moment de l'achat.  
Meubles Winsome Wood et mobilier pour bébés non compris.  
Sur approbation de crédit.  
Offre en vigueur jusqu'au 18 février 1996.  
Tous les détails en magasin.

\* Tous les montants mensuels indiqués sont arrondis au dollar supérieur.

**17\$**  
par mois\*

(plus PAS DE TPS)



Fauteuil à oreilles

**399\$ ou 17\$ par mois\***  
Offre en vigueur jusqu'au 18 février 1996.

# Eaton. On veut être votre magasin.

## ENTENTE SUR LA SEMAINE DE QUATRE JOURS AVEC PERTE DE SALAIRE À L'ENVIRONNEMENT

Les syndicats ne s'entendent pas  
Le SFPQ désavoue ses dirigeants locaux, tandis que les ingénieurs entérinent l'accordMICHEL CORBEIL  
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'entente pour une semaine de quatre jours avec perte de salaire, conclue localement au ministère de l'Environnement et de la Faune, provoque des remous.

Le Syndicat de la Fonction publique du Québec (SFPQ) désavoue ses dirigeants locaux et se retire du programme du ministère. L'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec (AIPGQ) entérine l'accord négocié en son absence. Le plan, lui, fait le plein d'adhérents, 300 employés ayant manifesté l'intention de s'y inscrire.

Hier, LE SOLEIL a appris que les hautes instances du SFPQ ont refusé d'entériner l'accord portant la signature de ses représentants syndicaux à Environnement et Faune. Au sein du syndicat, les avis seraient cependant partagés sur la possibilité réelle de bloquer le programme qui est offert sur une base individuelle aux fonctionnaires.

Joint au téléphone, Jean Laporte, porte-pa-

role du SFPQ, se borne à dire que « nous avons le mandat de regarder ce qui peut se négocier au niveau national. Nous ne voulons pas nous ramasser à gérer une trentaine d'ententes dans autant de ministères. Cela n'a pas d'allure », pour le syndicat comme pour l'État, plaide M. Laporte.

Dès l'annonce la semaine dernière, le SFPQ avait fait part de ses réticences face à un plan dont un des défauts est de réduire non seulement la paye, mais aussi l'ancienneté de ses membres. M. Laporte laisse entendre que le programme est inutile puisque la convention collective contient déjà la possibilité que les travailleurs réduisent leurs heures de travail.

De son côté, l'AIPGQ, le seul des quatre syndicats du ministère à n'avoir pas participé aux négociations menant à l'entente, a décidé de permettre aux ingénieurs de s'inscrire au programme. « Malgré ses faiblesses », le président de l'Association, Gaétan Lefebvre, confirme qu'il apposera sa signature au bas du projet.

M. Lefebvre déplore que, pour l'instant, l'employeur empêche les gains monétaires et ne supporte aucun coût. Il fait allusion au fait

que l'employé intéressé devra puiser dans son porte-monnaie s'il désire conserver les rentes équivalent à des semaines de travail complètes. Dans le réseau de la santé, l'État défraie la différence pour les cotisations à la retraite.

Tous ces remous n'inquiètent cependant pas le directeur des ressources humaines au ministère, Richard Tanguay. « Sans promotion induite, nous avons recueilli déjà 300 demandes d'adhésion. » Les sommes qui ne seront pas versées aux employés sont réservées à la masse salariale et permettront de sauver 25 postes des « coupures » annoncées, rappelle M. Tanguay.

Le responsable du dossier croit toujours que d'ici avril, 600 employés se seront inscrits. Il continue de soutenir que des programmes semblables à celui d'Environnement et Faune pousseront un partout au gouvernement. « Il faut se rappeler que les économies servent à sauver des emplois, y compris ceux des participants. »

M. Tanguay ne redoute pas les objections du SFPQ. Il y voit une stratégie qui ne peut qu'améliorer l'accord et le rendre plus intéressant.

## MASSACRE DE KIGALI

## Le général Dallaire écrit à ses hommes

OTTAWA (PC) — Le major-général Roméo Dallaire est entré dans la morgue de Kigali le 7 avril 1994 sans être préparé pour la vision d'horreur qui l'y attendait. Les cadavres déshabillés de 10 casques bleus belges sous son commandement étaient entassés à l'arrière du bâtiment. Ils figuraient parmi les premières victimes de la guerre civile rwandaise au cours de laquelle devaient être massacrés un million de personnes.

« En tant que commandant de ces vaillants soldats, la vue de leurs cadavres demeurera à jamais gravée dans ma mémoire », a déclaré M. Dallaire dans une lettre adressée récemment aux soldats actuellement sous ses ordres au Québec.

M. Dallaire a écrit pour expliquer la raison pour laquelle ses ordres au Rwanda — que les Belges soient chargés de veiller à la protection du premier ministre rwandais — font l'objet d'une enquête en Belgique.

L'état-major belge est en train d'enquêter sur les actes du colonel Luc Marchal, commandant du secteur de Kigali. Conformément aux ordres de M. Dallaire, M. Marchal a envoyé les hommes à la résidence du premier ministre. C'est là qu'ils ont été capturés après avoir suivi les conseils de leur supérieur hiérarchique, qui leur avait demandé de remettre leurs armes aux soldats rwandais qui étaient beaucoup plus nombreux et bien mieux armés qu'eux. Quelques heures plus tard, ils étaient taillés en pièces.

La lettre de huit pages obtenue par la Presse canadienne décrit le comportement héroïque des soldats, peu nombreux et mal équipés. «... Ma petite force des Nations unies s'est retrouvée au beau milieu d'une tempête dénommée qui pendant quatre mois a causé le massacre de près d'un million d'êtres humains », écrit M. Dallaire.

## EN BREF

IMPLANTS MAMMAIRES  
BRYSTOL MYERSInscription avant  
le 8 février

Les femmes qui ont reçu des implants mammaires Mème, Surgitek, Optimam, Replicon ou Natural Y de Bristol Myers et qui ont subi des inconvénients tels que piteux, arthrose, insomnie, douleurs aux seins ou migraines ont seulement jusqu'au 8 février 1996 pour s'inscrire au fonds d'indemnisation 1 et 2, et jusqu'en septembre pour le fonds 3 et 4 si les symptômes ne sont pas encore apparents. Ils doivent être confirmés par un spécialiste. Pour plus d'informations, il faut s'adresser au gestionnaire du recours, la London Life, au 2001, ave de l'Université, bureau 1120, Montréal H2Y 1B6 (1-800-604-6837) ou à Me Nathalie Vaillant au (418) 654-0550 à Québec. R. F.

SANG CONTAMINÉ  
La Croix-Rouge  
attaque Krever

La Croix-Rouge canadienne a soutenu hier en cour fédérale que l'enquête sur l'approvisionnement en sang au pays était biaisée et s'est basée sur des suggestions secrètes pour déterminer ceux qui devraient être pointés du doigt. Dans une déclaration écrite de 117 pages, l'agence canadienne attaque à peu près tous les aspects du travail de cette commission d'enquête, tout en mettant en doute l'objectivité de son président, le juge Horace Krever, et de son personnel. « Dès le début des audiences, les membres de la commission se sont comportés comme des défenseurs qui tentaient de prouver une certaine théorie pour expliquer le fil des événements », lit-on dans la déclaration de la Croix-Rouge, qui conteste en cour fédérale le dévoilement par la commission d'une liste de personnes ou organismes qui auraient commis des erreurs dans le « scandale du sang contaminé ». Le gouvernement fédéral, la plupart des gouvernements provinciaux, quatre compagnies pharmaceutiques et plusieurs personnes ont aussi reçu l'avis de la commission, et le contestent en cour fédérale. (PC)

La doyenne  
canadienne s'éteint  
à 110 ans

Une semaine seulement après que le doyen du Québec ait rendu l'âme à l'âge de 108 ans, la doyenne au Canada, âgée de 110 ans, Mme Anna Poirier-Vigneault, une résidente du Centre hospitalier des Bois-Francis de Victoriaville, s'est éteinte dans la nuit de samedi à dimanche pendant son sommeil. C'est une infirmière en service qui a constaté pendant sa tournée de routine peu après minuit que la doyenne canadienne ne respirait plus. Atteinte de surdité et pouvant à peine s'exprimer, la dame, originaire de Saint-Valère, a eu une fille et trois garçons de son mariage en 1915 avec Alphonse Vigneault, un cultivateur. Tous ses enfants sont aujourd'hui décédés. Toutefois, deux belles-filles et une fille adoptive sont toujours vivantes. P. T.

# VOTEZ

## POUR VOS ARTISTES PRÉFÉRÉS

ET COUREZ LA CHANCE DE VOIR  
LE GALA MÉTROSTAR SUR L'UN DES  
4 ENSEMBLES TÉLÉVISEUR À

# ÉCRAN GÉANT

## SONY

**VOTEZ POUR VOS ARTISTES PRÉFÉRÉS ET VOUS POURRIEZ GAGNER:**  
1 DES 4 ENSEMBLES TÉLÉVISEUR À

**ÉCRAN GÉANT SONY**  
comprenant:

- 1 ÉCRAN GÉANT VIDÉOSCOPE 53 PO
- 1 MAGNÉTOSCOPE VHS HI-FI STÉRÉO
- 1 SYSTÈME DE HAUT-PARLEURS DOLBY PROLOGIC
- 1 ÉCRAN PROTECTEUR À CONTRASTE ÉLEVÉ

D'UNE VALEUR DE **6000\$**

OU L'UN DES  
**4 BONS D'ACHAT MÉTRO**  
D'UNE VALEUR DE **1000\$**  
CHACUN

Cochez le nom de votre artiste préféré dans chaque catégorie. Prenez soin de cocher un seul nom par catégorie et déposez votre bulletin dûment rempli dans la boîte de tirage chez votre marchand Métro ou postez-le à l'adresse suivante avant le 23 février à minuit:

<p>1) Animateur/animateur de bulletin de nouvelles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Brunau, Pierre</li> <li><input type="checkbox"/> Derome, Bernard</li> <li><input type="checkbox"/> Durivage, Simon</li> </ul> <p>2) Animateur/animateur d'émission d'affaires publiques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Charon, Claude</li> <li><input type="checkbox"/> Lépine, Jean-François</li> <li><input type="checkbox"/> Mongrain, Jean-Luc</li> </ul> <p>3) Animateur/animateur d'émission «Talk Show/variétés»</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Benezza, Sonia</li> <li><input type="checkbox"/> Charles, Grégory</li> <li><input type="checkbox"/> L'Ecuyer, Patrice</li> </ul> <p>4) Animateur/animateur d'émission culturelle</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Bombardier, Denise</li> <li><input type="checkbox"/> Piquin, Patricia</li> <li><input type="checkbox"/> Plouffe, Marie</li> </ul>	<p>5) Animateur/animateur d'émission jeux/Quiz</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Brothwaite, Normand</li> <li><input type="checkbox"/> Charles, Grégory</li> <li><input type="checkbox"/> Senay, Luc</li> </ul> <p>6) Animateur/animateur d'émission/nouvelles de sports</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Mailhot, Claude</li> <li><input type="checkbox"/> Martineau, Yvan</li> <li><input type="checkbox"/> Pige, Jean</li> </ul> <p>7) Artiste d'émission d'humour</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Deschamps, Yvon</li> <li><input type="checkbox"/> Menzies, Claude</li> <li><input type="checkbox"/> Thériault, Serge</li> </ul> <p>8) Animateur/animateur d'émission de services</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Lamarche, Claire</li> <li><input type="checkbox"/> Le Bel, Lise</li> <li><input type="checkbox"/> Mongrain, Guy</li> </ul>	<p>9) Premier rôle masculin, téléromans ou ministères québécois</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Bevil, Jean</li> <li><input type="checkbox"/> Dupuis, Roy</li> <li><input type="checkbox"/> Forget, Michel</li> <li><input type="checkbox"/> Pelletier, Gilles</li> <li><input type="checkbox"/> Reddy, Francis</li> </ul> <p>10) Premier rôle féminin, téléromans ou ministères québécois</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Dorval, Anne</li> <li><input type="checkbox"/> Grenon, Macha</li> <li><input type="checkbox"/> Lonelle, Hélène</li> <li><input type="checkbox"/> Morin, Joëlle</li> <li><input type="checkbox"/> Orsi, Marina</li> </ul> <p>11) Rôle secondaire masculin, téléromans ou ministères québécois</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Barrette, Michel</li> <li><input type="checkbox"/> Charles, Grégory</li> <li><input type="checkbox"/> Drainville, Martin</li> <li><input type="checkbox"/> Girard, Rémy</li> <li><input type="checkbox"/> Labbé, Patrick</li> </ul>	<p>12) Rôle secondaire féminin, téléromans ou ministères québécois</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Deslauriers, Julie</li> <li><input type="checkbox"/> Montpetit, Pascale</li> <li><input type="checkbox"/> Piquin, Patricia</li> <li><input type="checkbox"/> Ruel, Francine</li> <li><input type="checkbox"/> Tougas, Marie-Soleil</li> <li><input type="checkbox"/> Turcot, Louise</li> </ul> <p>13) Le MétroStar (Personnalité masculine)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Derome, Bernard</li> <li><input type="checkbox"/> L'Ecuyer, Patrice</li> <li><input type="checkbox"/> Mongrain, Jean-Luc</li> </ul> <p>14) Le MétroStar (Personnalité féminine)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Lamarche, Claire</li> <li><input type="checkbox"/> Michel, Dominique</li> <li><input type="checkbox"/> Orsi, Marina</li> </ul> <p>15) Artiste d'émission jeunesse</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Charles, Grégory</li> <li><input type="checkbox"/> Robitaille, André</li> <li><input type="checkbox"/> St-Cy, Hugo</li> </ul>
--	--	---	--

Concours MétroStar, C.P. 1700, Succursale Desjardins, Montréal (Québec) H3B 1H3. La date limite pour participer est le 24 février 1996, à la fermeture des supermarchés Métro. Plus vous participez, plus vous augmentez vos chances de gagner. Alors hâtez-vous de voter!

NOM: \_\_\_\_\_ SEXE:  Homme  Femme

ADRESSE: \_\_\_\_\_

VILLE: \_\_\_\_\_ CODE POSTAL: \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE: \_\_\_\_\_ ÂGE: \_\_\_\_\_

Ne manquez pas le gala MétroStar diffusé sur les ondes du Réseau TVA, dimanche, le 10 mars.

# LE MONDE

## Escalade gréco-turque

■ (AFP, AP) — Les relations traditionnellement difficiles entre Athènes et Ankara ont connu un brusque regain de tension hier à propos d'un îlot dont ils se disputent la souveraineté en mer Égée, la Grèce mobilisant ses forces tandis que la Turquie refuse le « fait accompli ».

Ces deux pays membres de l'OTAN s'opposent depuis des décennies en mer Égée mais il faut remonter à 1987 pour retrouver une crise d'une telle ampleur entre Ankara et Athènes qui s'étaient alors retrouvés au bord d'un conflit armé.

L'îlot de quelques centaines de mètres carrés dont la souveraineté est revendiquée par les deux pays est appelé Kardak par les Turcs et Imia par les Grecs. Ce rocher inhabité est situé au large de la péninsule de Bodrum, à 3,8 milles des côtes turques selon Ankara, à 4,5 milles selon Athènes.

La Grèce a placé hier « en état de préparation » l'ensemble de ses forces installées face aux côtes turques afin de

défendre sa souveraineté sur ce rocher, tout en affirmant vouloir éviter « toute escalade ». Aux yeux d'Athènes, cette affaire constitue « la première revendication territoriale turque » sur un espace grec.

Athènes a également accusé Ankara d'avoir violé, hier, les espaces aérien et maritime grecs dans la zone de l'îlot, des accusations rejetées par la Turquie.

La Turquie n'a « pas un seul caillou à céder », a pour sa part déclaré le premier ministre turc Tansu Ciller, tout en se déclarant confiante que cette affaire puisse être résolue dans le cadre de « négociations mutuelles ».

La Turquie et la Grèce ont réclaté

reciproquement le retrait de tous les bâtiments de guerre de l'autre partie qui se trouvent dans les abords de l'îlot. Ankara exige également le retrait des soldats grecs et de tous les signes tentant d'affirmer une souveraineté grecque sur le rocher.

Selon le ministre grec de la Défense Gerassimos Arsenis, les forces turques présentes dans la zone hier en début d'après-midi étaient composées d'une frégate, de deux contre-torpilleurs, de deux patrouilleurs turcs et d'une autre frégate turque plus éloignée.

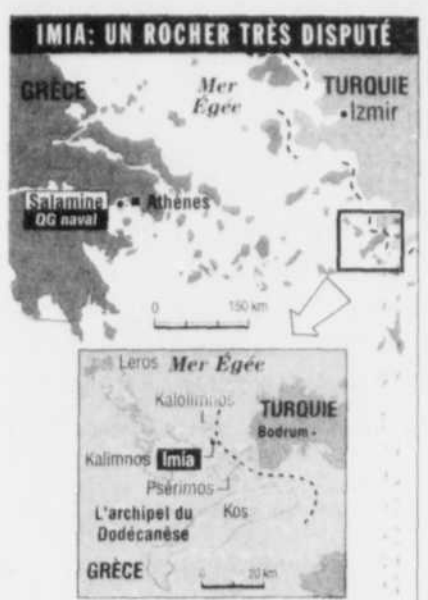
La présence grecque est « un peu plus forte » tandis que l'îlot « est gardé par des forces de sécurité intérieures », a précisé le ministre grec. Selon les télévisions grecques, la présence navale d'Athènes était forte d'environ 24 bâtiments, le double, selon elles, des forces turques.

Cette crise trouve son origine dans

une « guerre des drapeaux » qui a éclaté jeudi dernier après que les couleurs grecques eurent été hissées sur le rocher par le maire grec de l'île voisine de Kalymnos. Deux jours après, deux journalistes turcs se rendaient sur l'îlot en hélicoptère pour remplacer le drapeau grec par un turc. La Grèce décidait alors d'envoyer un navire de guerre pour réinstaller le drapeau hellène.

Il n'est pas possible de « créer un fait accompli » en débarquant des soldats et plantant un drapeau grec sur l'îlot, a déclaré hier Mme Ciller. « Ce drapeau sera baissé et les soldats partiront », a-t-elle assuré, alors que trois partis d'opposition appelaient à l'action militaire contre Athènes.

« Le drapeau grec » restera sur Imia a rétorqué le nouveau premier ministre grec Costas Simitris, sous un tonnerre d'applaudissements au Parlement.



IMIA: UN ROCHER TRÈS DISPUTÉ  
L'administration des États-Unis a plaidé, hier soir, pour le retrait simultané des deux flottes et prédit que cette crise serait résolue dans 24 ou 48 heures.

Il y a « des signes » que les soldats grecs déployés sur l'îlot sont en train de se retirer, a annoncé, la nuit dernière, le ministre turc des Affaires étrangères, Deniz Baykal.

### Le plus jeune détenu des États-Unis: 12 ans

CHICAGO (AFP, AP) — Un enfant de 12 ans devrait devenir le plus jeune détenu des États-Unis après qu'un juge de Chicago (Illinois) eut ordonné son incarcération et celle d'un autre garçon de 13 ans.

Les deux enfants, dont les identités n'ont pas été rendues publiques, avaient été condamnés pour avoir, le 13 octobre 1994, lâché dans le vide, depuis le quatorzième étage d'un immeuble, un bambin de cinq ans, Eric Morse, qui avait refusé de voler des bonbons pour eux. La victime n'avait évidemment pas survécu.

« Je suis ici pour vous dire à tous deux que (...) lorsque l'on commet un acte aussi affreux, les conséquences en sont sévères », leur a déclaré le juge pour enfants du comté de Cook, Carol Kelly. « Ils ont choisi leur victime parce que c'était un enfant beaucoup plus petit, plus jeune et vulnérable, a-t-elle poursuivi. Ils ont tenu ce bébé dans leurs bras, l'ont soulevé et suspendu à bouts de bras à l'extérieur d'une fenêtre d'un 14e étage. ... »

Leurs avocats demandaient qu'ils soient envoyés dans un centre de soins privé spécialisé dans le traitement des enfants agressifs. Les autorités de l'État de l'Illinois souhaitaient en revanche qu'ils soient incarcérés dans une prison pour les jeunes délinquants.

À l'issue d'une semaine d'auditions, le juge a rejeté, lundi, la demande de la défense, tout en demandant aux autorités de l'État de lui soumettre d'ici au 18 mars un programme à long terme pour soigner les deux jeunes criminels. Les avocats ont indiqué qu'ils feraient probablement appel.

Le juge a d'un côté admonesté les deux enfants, affirmant qu'ils ont « renoncé au droit de vivre en société comme une personne libre en commettant de tels actes ». Mais de l'autre, elle a souligné la nécessité de « faire un réel effort pour les réhabiliter ». « Continuer à enfermer les gens en nombre record n'est pas une façon d'affronter » le problème posé par une violence juvénile croissante, a-t-elle dit.

Selon la loi, les deux condamnés seront libérés lorsqu'ils auront 21 ans. Ils ont été les premiers jugés selon une nouvelle loi de l'Illinois qui autorise maintenant l'emprisonnement d'enfants âgés d'au moins 10 ans. Auparavant, l'âge minimum d'incarcération dans cet État était de 13 ans.

### Quand l'Inde n'aime pas le poulet frit...



Hostiles aux multinationales étrangères, des paysans de la ville méridionale de Bangalore ont saccagé, hier, un restaurant de la chaîne Poulet frit Kentucky (KFC). Plus de 50 paysans ont attaqué le restaurant après l'avoir encerclé pendant la période du déjeuner, brisant mobilier et matériel de cuisine. Ils reprochent à KFC de nourrir sa volaille avec des céréales pouvant servir à la consommation humaine. Selon la police, personne n'a été blessé au cours de l'incident.

## Oui il y a, ou il y a eu, vie primitive sur Mars!

■ LONDRES (AFP) — Une forme de vie primitive pourrait exister ou avoir existé sur Mars malgré la sécheresse et les frimas sévissant sur cette planète bien plus éloignée du Soleil que la Terre, estiment plusieurs savants réunis cette semaine à Londres.

Mieux, la Terre pourrait avoir créé la vie sur Mars ou vice-versa, l'une des planètes fécondant l'autre via des météorites transportant des micro-organismes.

« La plupart d'entre nous pensent qu'il y a une chance significative qu'il y ait, ou ait eu, de la vie sur Mars », a affirmé le professeur Malcolm Walter de l'Université Macquarie, en Australie, président de la conférence « L'Évolution des écosystèmes hydrothermiques sur Terre (et Mars?) » organisée par la Fondation Ciba.

Pas question pour autant de petits hommes verts mais tout au plus de bactéries nées sous des jours meilleurs, il y a quelque trois milliards

de milliards d'années, était loin d'être aussi inhospitalière et possédait plusieurs océans ainsi qu'une activité volcanique.

#### QUESTION DE BACTÉRIES

Aujourd'hui, malgré le froid et la sécheresse, des bactéries pourraient s'être adaptées, creusant la surface du sol pour rester au chaud près de sources volcaniques à la température élevée, comme les organismes vivant à proximité des sources hydrothermales sous-marines terrestres.

Pour vérifier ces hypothèses, la NASA doit envoyer cette année un engin spatial devant arriver sur Mars à la mi-1997, a expliqué Jack Farmer, du centre de recherche Ames de la NASA.

Mais si ces bactéries vivent à plusieurs centaines de mètres sous la surface de Mars « nous devons peut-être attendre l'envoi d'une expédition avec des hommes pour creuser des

trous assez profonds », a-t-il dit.

Même si cette forme de vie a finalement disparu, les savants espèrent en trouver au moins la trace fossilisée.

Pour le professeur Paul Davies, de l'Université d'Adelaide, en Australie, il est possible que la Terre et Mars aient échangé des bactéries, la vie passant d'une planète à l'autre via des météorites. Chaque année, a-t-il fait remarquer, quelque 500 tonnes de matériaux martiens tombent sur Terre, le plus souvent sous la forme de poussière, mais quelquefois aussi sous celle de météorites qui peuvent parfois atteindre des tailles imposantes comme celui qui a tué un chien en s'écrasant en Égypte en 1911.

De toute évidence, estime le professeur Davies, des matériaux terrestres échouent sur Mars. « Il est donc concevable que des organismes terrestres aient colonisé Mars, ou vice-versa », pense-t-il.

**RETROUVEZ VOTRE SOURIRE**

**ESSAI GRATUIT**

Vous vous engagez à vous faire fabriquer une prothèse dentaire en titre gratuitement. Ceci comprend tous les ajustements et corrections nécessaires.

Financement par la suite sous procédures à la réalisation de la prothèse finale et sous leur complétement satisfait.

**PIERRE POTVIN**  
DENTUROLOGISTE

180, Rue Notre-Dame, Québec  
623-0318 687-3456

Facilité de paiements sans intérêt.

**ACHÉTEZ EN VILLE!**  
Economisez temps et argent chez Maisonneuve

**VISION ESI**  
Très bien équipée

**299\$/mois**  
avec 3645\$ comptant ou équivalent ou

**435\$/mois**  
sans comptant

Location de 30 jours, incluant 51 000 km, 0,09¢ le kilomètre supplémentaire. Taxes en sus.

**MAISONNEUVE**

**Jeep Eagle**

138, Maisonneuve et 47, boul. René-Lévesque Est  
529-8135

**Invitation...**

**LA FIN des alliances franco-indiennes**

par DENIS VAUGEOIS

**LA LIBRAIRIE LALIBERTÉ**  
et **LES ÉDITIONS DU BORÉAL**

vous invitent à un **débat-recontre** autour du livre de l'historien **Denis Vaugeois** LA FIN DES ALLIANCES FRANCO-INDIENNES

le **mercredi 31 janvier** à **17 h** au **Centre Innovation (la pyramide)** 2360, chemin Sainte-Foy (Sainte-Foy) Mail central

Renseignements:  
Christian Laliberté Librairie Laliberté (418) 658-3640  
Sylvie Bérubé Centre Innovation (418) 658-7892

Animé par **Gilles Lesage** journaliste au quotidien Le Devoir et professeur de journalisme à l'Université Laval

avec la participation de **Bernard Cleary** consultant et négociateur des Hurons et des Montagnais

**Denis Vaugeois** auteur et historien



Le duc d'Édimbourg

L'époux d'Elizabeth II piégé sur téléphone portable

Le duc d'Édimbourg, l'époux de la Reine, a été épié sur son téléphone portable et enregistré par un radio amateur alors qu'il discutait pendant 17 minutes des affaires de la famille royale avec une femme « à l'accent distingué », affirme hier The Sun. Un porte-parole de Buckingham Palace a refusé de confirmer l'information mais a affirmé qu'il est « de

mauvais goût, pour qui que ce soit, de rendre public l'enregistrement d'une conversation privée ». « Qu'il ce soit agi ou non du duc dans ce cas précis, nous laissons le soin à d'autres de juger les actions d'un indiscret qui écoute des conversations et rend disponible, auprès des médias, ce qu'il a obtenu par des moyens détournés », a ajouté le porte-parole. (AFP)

Vos chaussures sont défraîchies, usées à la corde, pas portables? Heureusement... **Dack** vous offre des rabais sur toutes ses chaussures! **ET ÇA CONTINUE!** Incluant **Clarks, Rockport et Prospector**

# Bouclair

**LES PLUS BAS PRIX ACTUELLEMENT!**

**SUR UNE GRANDE SÉLECTION DE TISSUS D'AUTOMNE**

**3,99 m et 5,00 m**

**TOUS LES POLARS IMPRIMÉS SANS EXCEPTION**

**Achetez 1 m au prix régulier Obtenez 1 m**

**GRATUIT**

**Achetez 1 au prix régulier Obtenez 1**

- FILS KOBAN SAUF À SURJETEUSE
- ÉPAULETTES SAUF "IN-SHAPE"
- CISEAUX
- VELCRO AU MÈTRE

**GRATUIT**

**HAÏTI**  
Meurtre d'un policier de l'ONU

Un policier béninois de la Mission des Nations unies en Haïti (MINUHA) a été assassiné par balle, lundi soir, à Port-au-Prince par des inconnus armés, a annoncé, hier le porte-parole des Nations unies en Haïti, Eric Falt. Le policier, le maréchal des logis François Denis Kbéti, 36 ans, père de trois enfants, qui était en congé lors de l'incident se trouvait dans un véhicule de l'ONU avec un autre de ses collègues béninois lors de l'attaque qui s'est déroulée dans des circonstances qui n'ont pas encore été complètement déterminées dans le quartier de Delmas 18 (est de la capitale). (AFP)

**CHINE**  
Possible intervention à Taïwan

Le premier ministre chinois Li Peng a averti qu'une intervention de l'armée chinoise contre Taïwan « n'était pas exclue », dans un discours au ton ferme prononcé hier, à moins de deux mois de la première élection présidentielle démocratique dans l'île nationaliste. « Tant que les autorités taïwanaises ne cesseront pas leurs activités visant à diviser la patrie, nous n'arrêterons pas un seul jour de lutter contre leur plan », a lancé M. Li Peng. (AFP)

**FRANCE**  
L'eau se retire

Un décrue générale des eaux s'observait hier dans la région de Béziers, au sud de la France après les graves inondations qui ont fait quatre morts, et causé au moins 6 millions \$ de dégâts. La montée subite des eaux dans un « carré » de quatre villages, Puisserguier, Capestang, Montady et Maureilhan, était survenue à la suite d'un violent orage accompagné de pluies diluviennes et de grêle. Quatre personnes ont trouvé la mort et des centaines d'autres ont été secourues par les pompiers et secouristes. (AFP)

**YÉMEN**  
Assaut contre les ravisseurs

Les forces armées yéménites ont donné l'assaut hier soir contre les membres de la tribu des al-Aslam à Ain Hadi (450 km à l'est de Sanaa), qui avaient retenu dix-sept touristes français en otage avant de les libérer lundi. a-t-on appris de source officielle yéménite. Les combats qui se poursuivaient toujours dans la soirée, ont fait un tué et quatre blessés parmi les soldats yéménites. (AFP)

**COLOMBIE**  
Un « vrai procès » pour Samper

Une large majorité de Colombiens, 65%, considère que le Parlement manque de crédibilité pour juger le président Ernesto Samper, accusé d'avoir financé sa campagne électorale avec des « narco-dollars », selon un sondage de la radio privée RCN. Dans leur majorité, les Colombiens considèrent en effet que leur Parlement n'a pas l'autorité morale suffisante pour juger le président, dans la mesure où de nombreux parlementaires ont eux-mêmes reçu de l'argent de la mafia de la drogue. De fait, 15 parlementaires, accusés de liens avec le cartel de Cali, font l'objet d'une enquête et deux d'entre eux sont en prison. (AFP)

**Les plus bas prix garantis** sur tout article identique d'un concurrent ou nous vous offrons l'équivalent plus 5%\*

**MAINTENANT PLUS DE 50 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR!**

<b>STE-FOY</b> Place Laurier (Mall Nord) 2 Magasins	<b>VANIER</b> 365, Soumande	<b>CHICOUTIMI</b> 326, boul. Des Saguenéens	<b>RIVIÈRE-DU-LOUP</b> 276, Hôtel de Ville
<b>STE-FOY</b> 990, De Bourgogne	<b>QUÉBEC</b> Galeries de la Capitale	<b>LÉVIS</b> 95, Route Kennedy	<b>RIMOUSKI</b> 36, Montée Industrielle
<b>BEAUPORT</b> 3315, rue du Carrefour	<b>NEUFCHÂTEL</b> 4100, boul. de L'Auvergne	<b>ST-ROMUALD</b> 990, De la Concorde	

**Gratuit!** Service de Décoration à domicile  
Aucun achat nécessaire! Sans Obligation!  
(418) 661-0909

**HEURES D'OUVERTURE:** Nos magasins sont ouverts à compter de 10h du lundi au vendredi, le samedi à compter 9h et le dimanche de 12h à 17h.